



LES PERSONNES « SANS LOGIS »

Leur « parole »

*Leur point de vue sur l'offre d'hébergement,
de logement, d'insertion et de santé*

RAPPORT D'ETUDE 1

Commande DRASS Midi-Pyrénées

Mantovani Jean
Albisson Amandine
Rafai Kadija
Souchois Cécile
Cayla Françoise

Décembre 2009

Introduction	2
Démarche et méthode	4
I - Formes de médiation et positionnements des intervenants	7
Le rôle des médiateurs.....	7
De véritables « passeurs », en lien étroit avec les personnes sans abri.....	7
Des intervenants plus « réservés », plus soucieux de sélection, moins en lien.....	8
Des discours qui oscillent entre approche compréhensive et approche normative, qui situent souvent les sans logis comme responsables de leur sort.....	11
Une représentation exogène dominante : les personnes sans logis comme individus « sans ».....	12
Des intervenants fragilisés.....	13
II - Multiplicité des profils de « grands précaires »	
Le « sans-abrisme », phénomène structurel de société. La notion de grande précarité	14
Grande diversité des trajectoires sociales de « grande précarité »	15
Quel support social et familial ?.....	19
Entre l'individu et le collectif – dépendance et autonomie	20
III - La parole des personnes sans logis sur les composantes diverses des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement	22
Le public des Centres d'hébergement pour la Réinsertion Sociale (CHRS).....	22
Personnes en Maison-Relais.....	25
La parole sur les centres d'hébergement d'urgence. Usagers réguliers et occasionnels	27
Paroles sur le travail social au sens large.....	30
Expérimentations sociales et formules d'habitat alternatif.....	36

Le point de vue des personnes les plus précarisées est rarement pris en compte dans la définition des politiques du « sans abrisme »¹. Le regard que les personnes portent sur leur situation propre et sur leur parcours, leur expérience propre de « la rue », des dispositifs en présence, ont le plus souvent peu de place dans les échanges qui participent à la définition des besoins, ou sont relayés dans des conditions incertaines, dans un secteur de l'action sociale où les acteurs, professionnels ou bénévoles, se vivent eux-mêmes en situation de précarité.

Le projet est donc à plusieurs ressorts :

- Restituer la parole des usagers des dispositifs, comme des « non usagers », personnes en marge de l'offre d'hébergement et d'accompagnement social afin de rendre compte de la grande diversité des parcours et expériences individuelles et collectives.
- Mieux saisir les ressources que mobilisent les personnes entre l'offre formalisée et ressources informelles afin d'étudier leurs systèmes de référence (des modèles, valeurs, aspirations, projets de vie).
- Analyser dans quelles relations se trouvent les personnes sans logis entre elles et avec les différents intervenants en présence (travailleurs sociaux, éducateurs...).
- Tester le potentiel de « médiation » autour des personnes sans logis.

La question méthodologique

La démarche repose sur un pari méthodologique qui a fait l'objet d'approches théoriques lors de précédentes recherches : dans la mesure où des relations et liens de confiance ont été préalablement établis entre personnes sans logis et des intervenants en position de « passeurs », il est possible d'établir la relation d'enquête sur des bases de confiance et de bonne compréhension de la démarche. La mobilisation des « passeurs » revêt donc une grande importance dans la mesure où il revient aux personnes en position d'intermédiaire de traduire la démarche en des termes recevables par les personnes sans logis, de solliciter leur volonté de participer à l'enquête. La mobilisation des « passeurs » constitue donc dans tous les cas un volet essentiel de la démarche, qui demande de déployer des efforts parfois importants, et plus ou moins longs, d'explication, d'information, de retraduction... Les « passeurs » peuvent être des personnes de statut et de positionnement très divers : professionnels de l'hébergement, travailleurs sociaux, bénévoles, acteurs associatifs en lien direct avec les personnes sans logis, parfois des personnes en position de représentation de certaines composantes des « publics » de sans logis, parfois des initiateurs d'expériences d'habitat alternatif, anciens SDF ou participants actifs à l'animation de collectifs... De la diversité des figures de passeurs dépend la diversité du « recrutement » d'enquête, et l'étendue des situations prises en compte, entre formules institutionnelles (d'hébergement, d'accueil, d'accompagnement...) et expérimentations plus informelles.

¹ Terme retenu au niveau européen.

Du fait de la méthode de « recrutement », les personnes qui ont accepté de participer à l'étude se définissent donc comme parmi les mieux à même de prendre la parole, et de s'exprimer librement. La sélection qu'ont inévitablement opérée les intermédiaires mobilisés au sein de leur « public » joue bien sûr dans ce sens. L'équipe d'étude a laissé dans tous les cas toute latitude aux équipes des structures de susciter les contacts de leur choix, sans s'interdire absolument de provoquer parfois des rencontres directes.

Dans le contexte institutionnel du moment, l'équipe d'étude a aussi rencontré certaines réticences, dont nous analyserons plus avant le cadre et les raisons. Certaines des structures sollicitées n'ont pas souhaité s'engager dans la démarche, et au prix de différents retards.

Cependant, il ressort que l'« échantillon » constitué présente **une grande diversité de situations**, de trajectoires d'habitat sans logis, d'expériences individuelles ou plus collectives, y compris de rencontres de personnes considérées comme particulièrement marginalisées.

Il ressort également, ou plutôt il se confirme bien, que même les personnes sans logis réputées les plus « dé socialisées » ou en perte des repères sociaux, portent un regard souvent très pertinent sur leur expérience de vie, comme sur les dispositifs en présence et sur les besoins d'une action plus adaptée.

Après avoir rappelé la démarche de terrain et la méthode mise en place **ce rapport 1** présente les résultats autour de 3 grands chapitres :

- les formes de médiation et les positions des intervenants qui ont été sollicités
- les profils de grands précaires
- la parole des sans logis sur les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement.

Un rapport 2 regroupant les enseignements et la synthèse de cette étude fait l'objet d'une présentation spécifique afin de pouvoir être diffusé plus largement.

L'enquête de terrain

- **110 à 120 entretiens réalisés** (*Nombre variable selon que l'on prend ou non en compte les entretiens qui ne se sont pas prêtés à l'enregistrement ou l'ont été partiellement ; selon que l'on considère ou non différentes rencontres avec d'anciens SDF, aujourd'hui acteurs publics*).
- **Sur sept des huit départements** : Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn et Garonne).
- **Dans 13 villes** : Auch, Cahors, Figeac, Foix, Lourdes, Millau, Moissac, Montauban, Pamiers, Rodez, Saint Giron, Tarbes, Toulouse.

La retranscription des entretiens

- 110 entretiens ont été correctement enregistrés
- Un peu plus de 80 ont été intégralement retranscrits à ce jour (5 restent à retranscrire par les prestataires de services auxquels nous avons fait appel)
- 24 entretiens ne seront pas retranscrits (enregistrements de mauvaise qualité, moindre intérêt des échanges...). Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une analyse directe sur document audio.

Le nombre d'entretiens et les intermédiaires mobilisés dans les départements

• HAUTES PYRÉNÉES :

15 entretiens enregistrés (8 à Tarbes et 7 à Lourdes) - 11 entretiens retranscrits-

- 2 réalisés directement par l'intermédiaire de la DDASS.
- 6 en CHRS dont Arc en Ciel : 2, Don Bosco : 4
- 5 à l'accueil de jour de Lourdes
- 2 personnes vivant actuellement en maison relais (La Madeleine)

Principaux « médiateurs » : Les agents DDASS, les animateurs des structures d'hébergement, l'Équipe mobile et l'accueil de jour de Lourdes.

• GERS :

11 monographies réalisées (entretiens croisés entre les personnes sans logis elles-mêmes et complément d'information par les intervenants qui nous les ont présentés). + entretiens non enregistrés.

11 entretiens retranscrits

Principaux lieux :

- Squats,

- Rencontres directes à la rue
- Journée au centre Emmaüs

Principaux « médiateurs » : Rôle essentiel de la personne en charge du travail de rue, relations d'échanges avec les acteurs d'Emmaüs, et le réseau élargi.

Nous n'avons pu accéder à l'accueil de jour, malgré plusieurs rencontres préalables.

- HAUTE-GARONNE :

40 entretiens et monographies. 33 entretiens retranscrits

L'enquête de terrain s'est engagée dès décembre 2008 accompagnée d'une large information. Mais elle n'a avancé de façon significative qu'à partir du mois de mars.

Principaux « médiateurs » et entretiens :

- Halte Santé : 5,
- Boutique Solidarité : 5,
- Accompagnement de l'expérience du « campement du Canal » : 3 (*2 collectifs et 1 individuel : 7 personnes*)
- GAF – habitat différent et personnes sous tente : 5
- Antipoul : 3
- Alerte exclusion : 4
- CHRS Fage : 3
- CHRS Le Relais : 4
- CHRS Croix Rouge : 5
- Accueil Lapujade : 2
- CCAS : 1

- ARIÈGE :

12 entretiens réalisés et enregistrés - 11 entretiens retranscrits à ce jour

Nous avons engagé l'enquête de terrain, sur la base de connaissances personnelles, par différents contacts préalables avec :

- Le Centre Hérisson Bellor de Pamiers (CHRS, Accueil de jour, accueil d'urgence, association intermédiaire, ...)
- Les lieux d'accueil de jour de St Girons et de Foix,
- La mission locale de St Girons.

- LOT :

12 entretiens réalisés et enregistrés- 5 entretiens retranscrits

- Relais DDASS
- Places de stabilisation
- Accueil de jour
- Maison relais

- AVEYRON :

14 entretiens réalisés et enregistrés- 6 entretiens retranscrits

- Relais DDASS
- Maisons relais

- Accueil de jour
- Places de stabilisation

- TARN ET GARONNE :

7 entretiens réalisés et enregistrés- 4 entretiens retranscrits.

- Relais DDASS
- Accueil d'urgence
- Centre d'hébergement
- Foyer sur Montauban et Moissac

On constatera que, sans négliger de solliciter les structures de la réinsertion sociale, nous avons privilégié les lieux et formules ouvertes sur un public d'utilisateurs le plus large possible. Nous avons même dans certains cas, cherché à entrer en contact avec des personnes qui se définissent moins comme « utilisateurs » que comme « hors dispositif ».

Pour différentes raisons liées au contexte de l'étude, aux difficultés rencontrées dans la rencontre avec les sans logis... il s'est avéré indispensable de multiplier les contacts initiaux. Et certains de ces contacts initiaux n'ont pas abouti, à défaut d'un engagement suffisant des acteurs et équipes pour établir la relation d'enquête sur des bases de confiance.

I - FORMES DE MEDIATION ET POSITIONNEMENTS DES INTERVENANTS

I . 1 - Le rôle des médiateurs

Entrer en contact avec des personnes en situation de grande précarité demande de prendre quelques précautions de méthode, de façon à établir des relations d'enquête de bonne qualité.

Dans le cadre d'une enquête ethnologique, les enquêteurs se donnent eux-mêmes de construire du lien, d'entrer dans une démarche d'« approche » des individus au cas par cas... mais cela demande souvent de passer beaucoup de temps sur le terrain. Un temps dont l'étude ne disposait pas, dans les délais très courts qui lui étaient impartis.

L'option choisie consistait plutôt à mobiliser des personnes en position intermédiaire, des médiateurs, des « passeurs », intervenants divers, mais le plus souvent professionnels, susceptibles de « faire les présentations », de présenter le projet aux personnes sans logis, d'établir le contact sur des relations de confiance déjà élaborées.

L'objectif n'était pas d'évaluer en quoi les professionnels et autres correspondants étaient ou non en mesure de jouer pleinement leur rôle de médiation et de participer pleinement à la démarche d'étude. Selon les sites et les publics en présence, cette démarche a été plus ou moins facile à mettre en place.

Dans la perspective d'une définition des besoins d'accompagnement, ces difficultés méritent d'être questionnées tant le rôle des « passeurs » dans les différents travaux de recherche a été défini comme essentiel pour une prise en compte et un accompagnement adapté des sans-abri.

I . 2 - De véritables « passeurs », en lien étroit avec les personnes sans abri

Dans certains lieux, la mobilisation du passeur s'est avérée incontournable, comme à Auch où les liens de confiance établis entre l'intervenant de rue et les personnes « sans logis » ont été la condition *sine qua non* pour que nous réalisions les entretiens. Outre le fait que ce médiateur avait parlé de notre venue et des objectifs de l'étude aux personnes « sans logis », son rôle s'est avéré également déterminant dans la rencontre avec les intervenants d'autres structures tels que le responsable d'Emmaüs.

Les passeurs ont ainsi pu ouvrir ainsi un espace de reconnaissance mutuelle, en présentant la démarche et sa portée, en invitant les personnes à prendre la parole et à participer. Lorsque que cette condition de passage est réalisée, il s'est souvent très vite confirmé qu'il est des personnes « sans abri », pleinement en mesure de se mobiliser, de prendre la parole et de débattre avec compétence de leur situation de non logement. On ne peut manquer, nous y reviendrons, de mesurer le décalage qui existe avec ces désignations qui réduisent les SDF à la somme de leurs déficits supposés ou leurs excès de consommation.

Les formes de médiation varient d'une part en fonction des sites, d'autre part des structures sollicitées (centres d'hébergement et de réinsertion sociale : CHRS), accueil et l'hébergement d'urgence (accueil de jour et centre d'hébergement d'urgence), travail de rue et l'habitat différent (squats, habitat collectif, Emmaüs...), l'enquête ayant privilégié ces quatre entrées.

Les médiateurs sont des personnes de statut et de positionnement divers : professionnels de l'hébergement, travailleurs sociaux, bénévoles, acteurs associatifs en lien direct avec les personnes « sans logis », personnes en position de représentation de certaines composantes des « publics » de « sans logis », parfois des initiateurs d'expériences d'habitat alternatif, anciens SDF ou participants actifs à l'animation de collectifs...

L'exemple d'Auch n'est pas isolé. Il en est d'autres, en particulier dans les sites de villes moyennes, où les liens personnalisés entre personnes sans abri et intervenants apparaissent d'autant plus étroits que les dispositifs locaux sont polyvalents et « à taille humaine ».

Il en va aussi de la diversité de l'offre. Dans certaines des structures d'accueil des villes moyennes, les publics d'usagers et les lieux apparaissent relativement peu stigmatisés du fait même de l'augmentation de ces structures.

Un accueil de jour de la vallée de la Garonne reçoit essentiellement un public de saisonniers qui dispose à son gré de la cuisine pour confectionner des repas (individuels ou collectifs) ainsi que d'un jardin et d'un potager. La particularité de cette structure est qu'elle est ouverte 7 jours sur 7. De la même façon, dans l'Aveyron, les personnes peuvent se rendre deux fois par semaine au potager et profitent quotidiennement (en semaine) d'un espace ouvert à toutes personnes en difficulté où elles peuvent être écoutées ou tout simplement consommer, et/ou se rencontrer puisque ce lieu prend la forme d'un bar sans alcool.

Ce type de formule atténue la représentation selon laquelle les SDF vivent dans un monde à part. Le sentiment qui domine est que les pôles locaux des départements périphériques sont sans doute mieux à même de proposer des lieux plus facilement appropriables mais aussi plus ouverts sur l'extérieur, moins clos sur une « population » considérée d'abord dans sa spécificité et ses spécificités. Dans le même sens les enquêteurs ont pu partager le sentiment d'avoir été accueillis de façon sensiblement plus ouverte dans ces petites structures où les professionnels comme les personnes accueillies pratiquent plus souvent les règles de la bienvenue et de l'invitation à revenir.

I . 3 - Des intervenants plus « réservés », plus soucieux de sélection, moins en lien

Bien souvent, les intermédiaires sollicités se sont montrés moins mobilisables, et moins à mêmes de solliciter les personnes sans logis.

A un premier niveau, il est clair que les conditions du moment n'ont pas facilité le contact.

Le lancement de l'étude a fait suite ou a coïncidé avec d'autres investigations (diagnostics départementaux, recensement INSEE des sans abris auprès de multiples structures, enquête DGAS sur certains sites...), ce qui a fait naître un certain sentiment d'accumulation. Surtout, la discussion budgétaire, et les conflits qui s'en sont suivis, ont été peu propices à l'échange et à la coopération (menaces de réductions importantes de financements État de certaines structures), d'où de la défiance vis-à-vis de notre étude commanditée par la DRASS.

Il a été souvent nécessaire de multiplier les rencontres initiales avec les équipes bien au-delà de ce qui avait été envisagé au départ. Certains intervenants en position de médiateurs ont eu des difficultés à se conformer à la relation d'enquête.

Des structures sollicitées n'ont d'ailleurs pas souhaité s'engager dans la démarche. Plusieurs équipes ont exprimé quelques craintes à voir le point de vue des personnes « sans logis » pris en compte dans un cadre officiel, au risque de conclusions hâtives sur la qualité des rapports entre sans logis et intervenants. Certaines de ces équipes se sont attachées à sélectionner les personnes à enquêter, les intermédiaires mobilisés disposant de toute la latitude pour susciter les contacts de leur choix. Aussi les personnes qui ont accepté de participer à l'étude se définissent-elles pour partie comme celles que les intervenants définissaient eux-mêmes comme les mieux à même de prendre la parole et de s'exprimer librement. Lors de la prise de contact, mais aussi lors des rencontres, il a fallu dans la majorité des cas s'attacher en premier lieu à lever la réticence et la crainte d'un hypothétique contrôle orienté de l'État, fondé sur une évaluation externe.

Ces inquiétudes n'ont pas toujours pu être levées, notamment dans plusieurs accueils de jour. Quand le lieu n'a pas été simplement interdit, l'équipe s'est engagée dans la prise de contacts directs.

On peut dans certains cas considérer qu'au-delà des rapports administratifs du moment, la réticence a porté sur le principe même que les personnes sans abri puissent prendre la parole et sur les conditions instituées par l'enquête à cette prise de parole.

Au moment où la régulation de l'expression des « usagers » est au cœur des débats (mise en place de « conseils des résidents » jusque là inexistant, définition négociée de projets de vie collectifs...), faire appel à l'expression directe de la « citoyenneté » des usagers ne paraît pas toujours naturel pour une partie des intervenants, qui parfois considèrent plus les personnes sans-abri comme objets de prise en charge que comme sujets de leur accompagnement.

L'analyse des entretiens auprès des « sans logis », l'analyse de leur « parole » reste le seul objet de l'étude. Mais la question de l'accès à la citoyenneté semble aussi se confirmer comme problématique centrale du rapport des sans-logis à l'offre de service et aux offreurs.

Dans certains cas, certains sans-logis ont été tenu éloignés de l'enquête sans avoir été consultés. Notre sentiment à ce niveau ne peut pas manquer de rappeler les récents résultats de l'étude réalisée par la FNARS sur les non admissions en structures d'hébergement. En fonction de critères variables qui renvoient aux caractéristiques des personnes, à leurs conduites, consommations, attitudes dans la relation aux professionnels... certaines personnes ont pu se voir parfois plus ou moins en mesure de participer à une démarche d'étude, comme d'autres ou les mêmes peuvent être considérées comme indésirables.

Ce constat rappelle aussi les résultats de multiples études et recherches sur l'accès des SDF à l'offre d'hébergement et de services : toutes les organisations aux prises avec le phénomène du sans-abrisme opèrent une sélection plus ou moins stricte de leur « public », et quelle part de leurs usagers elles souhaitent voir représenter la structure.²

Ce sont les équipes de professionnels ou bénévoles qui définissent les personnes comme défaillantes, et qui peuvent peser dans un sens ou dans l'autre sur le devenir biographique de la personne.

² Voir par exemple : Ballet Danielle (dir.). Les SDF. Visibles, proches, citoyens. PUF. 2003. Synthèse du programme de recherche animé sous ce titre par le Plan Urbain Construction et Architecture. Clemant Serge & alii. A la croisée des lieux et des chroniques, les gens de la rue. Ed. du PUCA. Paris. 2006.

Dans certaines structures, les personnes ont été soigneusement choisies. Dans quelques cas, certaines personnes qui auraient souhaité participer à l'étude en ont été dissuadées par l'équipe de professionnels. Les chargés d'étude ont parfois été amenés à établir des contacts directs en court-circuitant les intervenants. La liberté de parole apparaît ainsi parfois toute relative. En réduisant voire même en censurant la parole des « usagers » et en les assignant à une certaine place, certains intervenants rencontrés se situent sur le terrain de la formation des conduites et des attitudes.

D'autres intervenants ont eu des difficultés à proposer une médiation efficiente et ont adopté une position protectionniste voire défensive. Certains intervenants (association toulousaine, habitat différent à Auch) ont alors insisté sur la nécessité de venir partager à la fois l'expérience des accueillants mais aussi celle des personnes « sans logis » afin de comprendre et de voir le monde à travers leur regard et de ce fait, d'acquiescer une légitimité pour s'entretenir avec eux. Cette recommandation voire cette « injonction » montre bien que les passeurs créent un pont entre deux mondes et renvoie aux notions d'inclusion et d'exclusion. De même, les intervenants des accueils de jour nous ont dit à plusieurs reprises tenir à garantir l'imperméabilité de la frontière dedans/ dehors. Les intervenants opérant dans ces structures redoutent en effet les comportements ou les ambiances anarchiques et souhaitent donc préserver un certain équilibre en évitant l'invasion des lieux.

Enfin, certains intervenants nous ont ouvert les portes de leur structure tout en ne relayant pas notre venue auprès du public (Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn et Garonne). La présentation et l'organisation des entretiens se sont alors le plus souvent faites au mieux sur place avec l'équipe en place. Dans certains cas cependant, l'équipe a été livrée à elle-même. Mais sans invalider la démarche d'enquête.

Malgré ce qui précède en matière de sélection des « enquêtés », l'échantillon constitué présente une grande diversité de situations, de trajectoires d'habitat sans logis, d'expériences individuelles ou plus collectives...

Nos efforts répétés pour rencontrer des personnes sans logis de sexe féminin n'ont pas toujours eu des résultats très probants sinon dans certaines structures dotées de missions très spécifiques de réinsertion ciblée. Le faible nombre de femmes enquêtées s'explique sans doute du fait d'une moindre visibilité du « sans-logisme » féminin du fait d'une solidarité familiale et amicale plus importante³ mais aussi d'une discrétion, d'un état d'alerte et d'une vigilance plus importants. Nous avons donc échangé avec davantage d'hommes que de femmes et lorsque nous les avons rencontrés, le contact s'est avéré plus compliqué (réserve, fuite voire agressivité notamment pour les femmes rencontrées directement dans la rue). Ainsi c'est essentiellement dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale que les femmes ont accepté de participer à l'étude (12 en CHRS, 1 dans un habitat différent et 3 en accueil de jour). On peut penser que cela a été plus facile pour ces femmes dans la mesure où elles sont dans une démarche d'insertion.

³ Cf. Carole Amistani, Femmes sans domicile et institutions ; une visibilité ambiguë, pp39-50, in Les SDF, visibles, proches, citoyens, Sciences sociales et société, PUF, 2005

I. 4. Des discours qui oscillent entre approche compréhensive et approche normative, qui situent souvent les sans logis comme responsables de leur sort

Le propos prolonge évidemment celui du titre précédent ; il s'interroge sur l'une des questions majeures de la sociologie de la pauvreté et de la précarité. Quelles sont les personnes désignées comme faisant partie des « bons pauvres », des « pauvres méritants », à ce titre légitimes dans leur demande vis-à-vis de l'offre de prestation, de soutiens ou de services ? Qui sont les « mauvais pauvres », ceux qui sont considérés comme portant la responsabilité de leurs parcours et situations ? En quoi cette tendance très récurrente à distinguer sur le mode binaire est-elle plus ou moins forte selon les catégories d'intervenants, les formules en présence.

Le discours des intervenants, relayé par un certain nombre de « sans logis » eux-mêmes, oscille entre la condamnation et la compréhension. Dans le premier cas, le « sans logis » est coupable de son malheur et en est donc l'auteur, alors que dans le second, il est victime de la société. La victimisation le place comme un individu souffrant et donc comme un malade potentiel objet de compassion. C'est la souffrance qui appelle la compassion et implique une aide d'urgence. Ce discours renvoie à opposer les « bons sans logis », les méritants, ceux qui essaient de travailler et de s'en sortir, aux « mauvais » qui sont plutôt les déviants et les assistés. Dans ce cas, le manque de considération prend le pas sur la relation d'humanité et les formes de solidarité. Beaucoup ont insisté sur le fait que les intervenants leur manquaient de respect, attitude que nous avons d'ailleurs pu mesurer par nous-mêmes. Selon que l'on considère un « sans logis » comme victime d'une situation indigne devant être combattue ou comme responsable de sa situation, on ne lui confère pas le même statut dans la cité.

Le « bon sans logis » est également celui qui sait mettre en avant ses malheurs en élaborant un argumentaire mettant en scène l'incorporation de la misère (D. Fassin). L'argumentation rend compte de la nécessité (justifications posées en terme de besoins vitaux), de la compassion (toucher l'auditeur ce qui suppose des compétences sociales) ainsi que du mérite (bonne conduite, bonne hygiène, projet d'insertion...). La personne doit alors se conformer aux critères de présentation de soi comme le souligne un entretien mené au sein d'une maison relais, mais aussi montrer qu'elle suit correctement son traitement, etc. C'est cet « étalage » de la misère et de son quotidien que rejette Philibert quand il refuse de rencontrer certains travailleurs sociaux. Il rejette l'idée de se raconter et de dévoiler sa détresse dans les plus infimes détails. Il faut dire à l'administration le corps qui souffre pour susciter sa générosité. Elisa dénonce le même processus lorsqu'elle nous raconte ses échanges avec le travailleur social pour obtenir un peu d'argent pour s'acheter de nouvelles chaussures.

Il se met donc en place une ligne de partage entre méritants et non méritants et plusieurs personnes « sans logis » que nous avons rencontrées ont également insisté sur ce point. Il est nécessaire de montrer qu'on en veut. Il faut se montrer digne de la générosité dont leur témoigne la société. Un des couples en attente d'un enfant, rencontré à Foix, ne semblait pas méritant dans la mesure où les personnes refusaient de se séparer pour pouvoir être hébergés et donc de s'en sortir.

Une politique de la « pitié » semble prédominer et plusieurs « sans logis » rencontrés dénoncent l'injustice qui règne alors dans la prise en charge. Les normes ne sont pas neutres et dépendent du malheur de chacun et de la façon dont l'individu se raconte. Dès lors, ce sont surtout des sentiments qui sont mobilisés pour accepter ou non la demande. Aussi même si les places

d'hébergement sont insuffisantes (notamment sur la ville de Toulouse), ce sont surtout les règles mises en œuvre dans ces structures qui sont incomprises par les usagers.

Dans certaines structures, les équipes ont insisté sur le traitement des individus adapté aux particularités de chacun, de chaque histoire, de chaque problématique. Le cas par cas devient un mode de gestion des « sans logis ». La connaissance des situations personnelles qu'autorise cette approche individuelle implique une attention plus grande à la souffrance et une justification plus fréquente des décisions par l'argument de la détresse. Cette singularisation du traitement déplace la question collective vers la compassion en visant davantage l'individu.

I. 5 - Une représentation exogène dominante : les personnes sans logis comme individus « sans »

On prendra toute la mesure de ce questionnement au moment de l'analyse des entretiens réalisés au contact direct avec les SDF.

La plupart des médiateurs potentiels qui nous ont refusé l'accès « à leur public » ont mis en avant le fait que ce dernier n'était pas en mesure de parler, homogénéisant ainsi les personnes « sans logis » en les considérant comme des individus coupés de tout, des individus « sans ». Aussi sont-ils perçus par beaucoup d'intervenants comme sans attache, sans histoire, sans moyen, sans citoyenneté mais aussi sans savoir vivre, sans civilité, sans respect... notamment de par la prise (*excessive ?*) de produits psychotropes tels que l'alcool. Pour certains intervenants rencontrés, cette incapacité mènerait les « sans logis » presque immédiatement à la « désocialisation » et à l'incapacité à s'organiser, à participer, à être citoyen. Ainsi, ce statut d'individu « sans » met en exergue la figure exclusive du « SDF-clochard » fou, alcoolique, repoussant... **A plusieurs reprises nous avons eu le sentiment que certains intervenants, tout en adoptant une attitude maternelle, nous présentaient des « animaux de foire ».** Ce discours dévalorisant et normatif dévoile l'idéal type de leur représentation de ce qu'est un « sans logis ».

Or, la rencontre avec les personnes « sans logis » révèle bien une hétérogénéité de cette population. Les « naufragés », les « exclus » ou les « désaffiliés » existent bel et bien mais plusieurs « sans logis » sont en capacité de parler. D'ailleurs, nos entretiens montrent que même les personnes « sans logis » réputées les plus « désocialisées » ou en perte de repères sociaux, portent un regard très pertinent sur leur expérience de vie, comme sur les dispositifs en présence et sur les besoins d'une action plus adaptée. Les personnes rencontrées se sont ainsi avérées très accessibles, disponibles, ouvertes, aimables et critiques par rapport à leur situation et se sont montrées très enthousiastes pour échanger. Même si les sans domicile sont le plus souvent exclus du monde du travail, des formes traditionnelles de logement et pour beaucoup coupés de leur famille, ils vivent au sein de notre société et les entretiens montrent bien que ce ne sont pas des individus passifs. Ils développent des compétences relationnelles (négociation avec le voisinage, professionnalisme pour la mendicité...) et possèdent une certaine énergie pour survivre et un certain type de savoir quant aux ressources disponibles dans la ville. En effet, ils entretiennent des relations sociales et personnelles avec de nombreux acteurs comme les commerçants... et ont reconstitué un univers relationnel et un mode de vie dans le cadre spatial de l'urbain. Certes l'élaboration de réseaux diffère en fonction des capacités et du degré de débrouillardise des uns et des autres. Par ailleurs, des expériences collectives, comme celle du

canal à Toulouse, se mettant en place devant la nécessité d'inventer des réponses concrètes aux questions de la vie quotidienne, témoignent de la capacité des personnes « sans logis ».

I. 6 - Des intervenants fragilisés

Même si un déficit de convivialité apparaît parfois dans le rapport entre publics et intervenants, nous ne pouvons nier le fait que ces professionnels sont en difficulté et fragilisés de par leur « délicate » mission d'insertion ou de prévention.

De plus, leur statut est souvent précaire. En effet, certains professionnels sont en place de manière stable mais d'autres ont des statuts doublement précaires : beaucoup sont contractuels et le renouvellement de leur contrat dépend de la reconduction des crédits à la structure ou de l'obtention de nouvelles ressources, éléments qui s'avèrent aléatoires. Aussi la structure et ses ressources s'inscrivent-ils également dans la précarité puisque les financements sont négociés chaque année. Même dans les lieux en apparence plus stables, des réductions de personnel ne sont jamais exclues. On assiste donc à une double précarité des dispositifs et de leur personnel qui est significative des réalités (structures marginales pour les marginaux, pauvreté des dispositifs destinés aux pauvres...). Ajoutons qu'un des intervenants en accueil de jour que nous avons rencontré ne dispose pas de formation particulière pour accueillir le public (c'est la détention de son brevet de secouriste qui lui a permis d'obtenir ce poste) et attend davantage de qualifications pour pallier les différentes difficultés qu'il peut rencontrer.

Par ailleurs, des professionnels voient la pratique qui les caractérise s'effacer comme par exemple dans certains centres d'hébergement d'urgence où des éducateurs sont employés comme agents d'accueil. Ces salariés acceptent la situation mais perdent leur raison d'être. Cependant, les conséquences de « dé professionnalisation » n'affectent pas seulement les intervenants, mais touchent plus profondément encore les publics auxquels sont destinés ces dispositifs et auxquels s'adressent les professionnels.

II – MULTIPLICITE DES PROFILS DE « GRANDS PRECAIRES » ET DIVERSITE DES PLACES QU’ILS OCCUPENT

II. 1 - Le « sans-abrisme », phénomène structurel de société. La notion de « grande précarité ».

Ce rapport n’est pas le moment d’un retour sur les approches théoriques du « sans-abrisme »⁴, terme par lequel les instances européennes désignent aujourd’hui le phénomène de prolifération des situations de personnes hors logement, non sans le réduire à sa part la plus immédiatement visible, celle des personnes clochardisées au centre des villes.

Il faut toutefois rappeler quelques principes élémentaires souvent perdus de vue, y compris par une partie de ceux qui sont censés traiter de (ou avec) la question.

Le « sans-abrisme », s’il faut le nommer ainsi, n’est pas un phénomène conjoncturel et transitoire, qui serait lié à quelques aléas ponctuels (à quelques « crises ») du système socio-économique dont dépendent les sociétés occidentales. On pouvait le penser au détour des années 70-80, lorsque les premiers « nouveaux pauvres » ont commencé à attirer l’attention des médias par leur sac à dos et leur présence dans les rues centrales des grandes villes. Entre temps, les pays « développés » venaient de passer de la période de quasi plein emploi des années 60 à des situations de chômage massif. On pouvait alors croire qu’il s’agissait d’une « crise » passagère, comme le capitalisme occidental en avait connu par le passé. On pouvait aussi penser que les nouveaux « sans-abri » trouveraient rapidement dans les dispositifs sociaux préexistants les moyens d’un retour rapide à la « normale ». Certains ont commencé à se rendre à l’évidence au début des années 90 : **le sans-abrisme est un phénomène lourd, un phénomène structurel, inhérent au capitalisme moderne, dont les principales caractéristiques sont :**

- de ne plus assurer une intégration par le travail à une part de plus en plus importante de la population,
- de ne plus assurer aux plus démunis des conditions de logement conformes à leurs aspirations,
- de déclasser l’assistance sociale, en charge jusque-là, de « récupérer » les personnes laissées pour compte de la nouvelle donne socio-économique,
- de faire porter de plus en plus aux individus la responsabilité de leur situation, tout en leur reniant le droit de se construire des alternatives hors des normes dominantes de société.

La prise de conscience a cependant été très lente, notamment au niveau des politiques. Elle n’est pas encore achevée aujourd’hui, parce qu’il n’est pas si facile d’accepter l’idée que si nos sociétés produisent toujours autant, sinon plus, de richesse que par le passé, elles produisent aussi de plus en plus de « sans logis ». On trouvera dans la précarisation du travail, dans les incertitudes grandissantes pesant sur l’accès au logement, mais aussi dans les évolutions de la famille, dans le déclin du « familialisme » et des communautarismes locaux, dans les processus de « désaffiliation »⁵, autant de signes positifs de l’autonomisation de l’individu, que les sociétés modernes ont érigés en valeur essentielle, avec celles de la mobilité, de la convivialité

⁴ A voir sur les sites Internet de l’UE.

⁵ Selon les termes critiquables de R. Castel. Voir « Les métamorphoses de la question sociale »

élargie ... que d'éléments de compréhension des processus qui ont conduit au « sans-abrisme ». Les personnes désignées comme « sans logis » ne sont pas moins, et souvent plus, attachées à ces valeurs que les habitants les plus nantis. La présente étude le confirme s'il en était besoin.

Mais les catégories dans lesquelles sont enfermées les personnes qui vivent hors logement normé restent inopérantes à traduire ce qu'elles ont en commun avec la grande majorité des « inclus ». Elles s'appliquent au contraire à disqualifier : on parle de personnes « Sans Domicile Fixe », « sans abris », « sans logis », « exclus », « errants »... Toutes catégorisations « déficitaires » qui oublient par exemple de considérer que ce qui a fait, et fait encore, l'essentiel de la visibilité des personnes « sans domicile fixe » tient pour l'essentiel au fait que la plupart des personnes concernées « habitent » hors logement, pour certains depuis longtemps. Si beaucoup de sans logis restent mobiles, ou sont contraints de le rester au gré des arrêtés municipaux, beaucoup sont durablement attachés aux lieux qu'ils occupent, « habitants notoires » de la ville, d'un quartier, d'une rue...

L'étude a cherché à susciter la parole des « grands précaires », autre désignation conventionnelle, sans grande signification, qui dénote la même tendance à réduire les processus à l'œuvre à la conformation des individus. Comme si la précarité, les processus de précarisation, était un état essentiel des individus qui en sont victimes ! L'un des principaux débats qui animent la réflexion de recherche sur le sans-abrisme porte sur le niveau ambiant de médicalisation, de psychiatrisation, de psychologisation de la pauvreté dans ses formes modernes. Sans perdre de vue qu'il s'agit d'une question importante, l'exposé des résultats de l'étude ne cherchera pas à s'engager dans ce type de controverse, pour se concentrer sur les formes d'expression de soi par les personnes elles-mêmes.

L'étude illustre aussi toute la complexité de l'univers des « sans logis », son hétérogénéité foncière, dont aucune définition catégorielle ne saurait rendre compte.

Nous essaierons d'abord d'en rendre un bref aperçu.

II.2 - Grande diversité des trajectoires sociales de « grande précarité »

Une part des personnes enquêtées a été rencontrée sur le lieu où ils ou elles sont hébergés, pour des durées plus ou moins longues, et avec plus ou moins de garanties d'une normalisation de leur parcours de vie. Mais beaucoup ne sont pas hébergés, sinon ponctuellement en structure d'urgence. Ils fréquentent ou non un accueil de jour, ou squattent de façon plus ou moins durable et informelle, ils sont plus ou moins mobiles ou plus ou moins ancrés en un lieu, disposent parfois d'un véhicule qu'ils ont transformé en dortoir, traversent ou ont traversé des périodes sans autre ressource que de dormir à la rue. Leur parcours de vie et trajectoires résidentielles peuvent se révéler très disparates, même si des ensembles d'individus se reconnaissent entre eux pour avoir vécu des expériences parallèles ou partagées. Ces disparités sont fortement fonction de l'âge, de l'inscription dans des générations différentes. Elles tiennent aussi beaucoup au contexte social d'origine, aux conditions familiales... Et évidemment aux différences entre hommes et femmes, au fait de vivre seul ou en couple, et aux différences de prise en compte des problématiques des uns et des autres par les dispositifs en présence.

Mais un des facteurs majeurs qui influe sur les trajectoires résidentielles et les parcours de vie, tient aussi aux contextes locaux, aux formes de l'action institutionnelle, de l'action associative, des politiques municipales, du niveau de coordination entre les différents intervenants, des soutiens informels mobilisables (solidarités de voisinage, attitude des commerçants et autres

habitants...), à la tolérance au squat, et aux opportunités restantes d'occuper des locaux vacants... On l'a déjà évoqué mais on y reviendra régulièrement, il n'y a pas beaucoup de points communs entre le contexte de la métropole régionale et celui des petites sous-préfectures des départements périphériques de la région.⁶

La caractéristique première du « monde » des « grands précaires » est dans sa complexité, dans son hétérogénéité sociale. Ceux-ci ne constituent pas une « classe » de la société, mais une entité hors classe dont les composantes sont renvoyées à leur statut d'individu, au mieux à leur affiliation, plus ou moins durable, à un groupe.

L'expression des points de vue de personnes traduit cette complexité. A ce stade de la mise en forme du corpus et d'analyse des résultats il reste trop tôt pour essayer de la lever.

On évoquera rapidement quelques exemples :

- **Trajectoires des plus jeunes**

Les 25 ans et moins présentent souvent des parcours particulièrement difficiles.

Leonardo été marié et avait un enfant. Son épouse est partie avec l'enfant. Conflit et problèmes de justice. Il doit quitter sa région d'origine, vient dans le Sud. En plus d'un an, le 115 lui a proposé tout au plus quelques jours d'hébergement. Il dort dans sa voiture. Quelques jours avant, il s'est enfin vu proposer un hébergement en Algéco. Temporaire. Il vient d'accéder au RMI.

Ryan dit qu'il est « quelqu'un qui vadrouille énormément ». Enfant de l'ASE : « J'ai eu mes 18 ans, j'ai eu mon BEP, mon premier passeport français et allez zou, allez zou, et le premier voyage ça a été la Thaïlande » (dans la « soute à bagages »)... Lors de ses séjours en France, il squatte dans diverses villes ou vit à la rue. Il n'a jamais durablement travaillé, mais il « fait les saisons », dit-il. De passage à Toulouse, il passe la nuit dans des hangars désaffectés de la SNCF.

- **Parcours longs de grande précarité**

Paul 46 ans, et plus de 20 ans de vie très précaire, d'abord à Paris, puis à Toulouse. Il a peu travaillé bien qu'ayant une formation qualifiante. Mais son métier d'art n'offre plus guère de débouchés aujourd'hui.

Clémentine a 39 ans. Fille de militaire, elle dit avoir été violée par son père à 15 ans : « Je suis tombée dans la drogue, je suis tombée dans la prostitution ». Elle a vécu un temps en appartement, mais le plus souvent en s'adressant au 115. Elle a aussi passé « à peu près 2 ans dans un parking à la gare de Lyon et « je refusais tout ». Elle dit avoir dû quitter Paris parce qu'elle s'y prostituait et ne pouvait pas décrocher, aussi pour avoir eu des problèmes à la fois avec la police et les centres d'accueil : « je m'étais fait griller heu de partout par rapport à la violence, par rapport que heu j'ouvre un petit peu trop ma bouche ».

Charles a commencé une vie de SDF dans sa ville d'origine, avant de devenir routard. Il acquiert une grosse expérience des dispositifs ainsi que des réseaux informels de soutien. Mais il vit essentiellement à la rue : « je suis plutôt resté dehors que dans les foyers. J'aime pas trop, non, non, non. () mais j'en ai fait quelques uns ». Il s'adresse au GAF il y a 5 ans et réside depuis en habitat différent.

- **Trajectoires de précarisation récente**

Jean-Luc, 59 ans est devenu veuf à 34 ans, il travaillait alors en France. Est parti exercer sa profession pendant 25 ans dans divers pays sans couverture sociale. A dû revenir en France mais sans logis ni ressources.

⁶ L'emploi du terme « périphérique » tient à la configuration géographique de la région : la métropole occupe une place centrale, les limites de son aire urbaine débordant progressivement sur les départements voisins (Tarn, Ariège, Gers, Tarn et Garonne). Seuls le Lot et l'Aveyron n'ont pas de limite commune avec le département de la Haute-Garonne.

Jean-Pierre : « Oui j'ai travaillé pour un employeur 18, 19 ans, au début je réparais des moteurs électriques et après bon plus beaucoup. ». Il est handicapé et vit sous la tente depuis quelques mois. Il ne souhaite pas retravailler du fait du contexte actuel de société.

- **Trajectoires atypiques d'étrangers**

Omar, algérien, a dû venir en France pour tenter de faire soigner ses enfants atteints de graves handicaps. Mais il n'a ni droit au travail, ni accès au logement autonome.

- **Trajectoires de précarisation après une expérience de travail**

Mustapha a quitté le Nord de la France en 91 à un peu plus de 20 ans, a travaillé 8 ans en Provence comme ouvrier agricole, avant de venir à Toulouse, où il en est réduit à squatter dans la périphérie urbaine.

Daniel a connu un parcours assez analogue : il a travaillé pendant 15 ans dans le nord de la France comme gardien de prison, jusqu'à sa démission en 2005. Il se voit retirer son permis de conduire pour conduite en état d'ivresse. Il est un temps logé dans sa famille, puis occupe un logement en couple. Mais il doit tout quitter car dit-il « j'ai fait de grosses bêtises donc j'ai dû quitter la maison et voilà ». Il est venu s'installer en Midi-Pyrénées, mais n'a ni logement ni travail pendant longtemps. Il vit alors sous la tente, avant d'être hospitalisé à plusieurs reprises pour cure. A 41 ans, il a été hébergé quelques mois en CHRS, et vient d'accéder à un logement autonome.

On traitera aussi ci-dessous de la situation et de parcours plus atypiques dans lesquels se sont engagés ceux qui travaillent à la construction de projets alternatifs.

- **Les personnes sans logis et non hébergées**

- La ou les cultures « de la rue »**

Dans l'ensemble, le constat majeur concerne le nombre des personnes véritablement sans logis, à la rue, en squat précaire, en véhicule, sous une tente... Bien qu'ayant fait souvent appel à l'entremise des hébergeurs, les personnes effectivement « sans abri » apparaissent nombreuses. Certains fréquentent un accueil de jour, une association caritative, et/ou vivent en habitat de fortune (véhicule, tentes, habitats sans titres, interstices urbains...), mais ne trouvent pas, ou plus, place dans les dispositifs de la réinsertion sociale ou de l'urgence. D'autres accumulent les « solutions » temporaires (hébergement chez un ou une amie, squat, vie à la rue, passages par l'une structure d'hébergement...).

Dans le contexte structurel actuel, ils sont plus nombreux qu'aucune tentative de recensement statistique ne pourra les compter.

Parmi eux, ceux que leur conditions de précarisation extrême situent aujourd'hui hors des dispositifs existants, tout au plus en contact plus ou moins régulier avec le travail de maraude, un travailleur social...

– La plupart privilégient des valeurs d'autonomie, d'indépendance, de liberté, face aux contraintes imposées de l'action institutionnelle. Vivre à la rue n'est pas donné à tout le monde : c'est une affaire d'initiés, de savoirs et de savoir-faire relationnels dont les entretiens réalisés devront rendre compte à travers les divers exemples de formulations.

– Certains, nombreux, ont rompu au moins temporairement les ponts avec l'offre institutionnelle, l'offre d'hébergement, considérée comme indigne (certaines personnes affirment qu'il est plus sécurisant et plus digne de vivre à la rue que de fréquenter les structures d'hébergement -voir plus bas-), décrivent l'offre d'accompagnement social considérée comme inadaptée.

Les sans logis vieillissants

Nous ouvrons ici un titre que les premiers résultats de l'étude imposent déjà d'ouvrir, même si nous ne serons pas amenés à le traiter avec toute la finesse requise.

L'enquête s'est trouvée confrontée à un nombre important de personnes sans logis d'âge avancé. Il s'agit sans doute pour partie d'un effet lié au « recrutement » d'enquête, autant qu'aux choix que nous avons formulés au stade du projet de ne pas privilégier la question des plus jeunes.

Les intermédiaires d'enquête ont souvent invité les chargés d'étude à rencontrer des personnes d'un certain âge en nombre très significatif. On y verra non seulement un effet de sélection de personnes qui entretiennent des relations de longue date avec les professionnels sollicités, mais aussi une préoccupation qui prend progressivement de l'ampleur, au rythme du vieillissement des personnes qui ont connu un parcours long de grande précarité. Cette problématique est de plus en plus souvent explicitée, et notamment dans les instances de coordination des interventions auprès des sans logis (ainsi au sein du réseau ville-hôpital « santé précarité », du réseau animé par la FNARS, des collectifs inter-associatifs, des DON Quichotte...). Elle va de pair avec la prise de conscience du scandale de société que représente les vieux SDF à la rue, et surtout les « morts de la rue ».

Les personnes d'âge avancé sont apparues particulièrement représentées parmi les hébergés en CHRS, en séjour de répit, en lit d'hébergement pour soins, ainsi que dans les structures de type « Habitat Différent ».

Exemple parmi d'autres :

Fati a 67 ans au moment de l'enquête. : Ancien travailleur immigré arrivé en France dans les années 60, il serait arrivé à Toulouse vers 87, suite à des problèmes familiaux qui débouchent sur une séparation. Il dit avoir d'abord perdu son travail, tout en ayant longtemps conservé un logement autonome, avant de connaître de gros problèmes de santé, d'être hospitalisé pendant plus d'un an, séjour suivi d'une période longue de rééducation : « *jusqu'au jour où j'ai retrouvé mes jambes* ». C'est pendant cette période qu'il perd son logement. A son retour, qui remonte à deux ou trois ans : « *oui, oui, j'ai passé des jours et des jours à la gare, au chaud, j'ai passé beaucoup de mois à l'hôpital, entre l'hôpital et la clinique tout ça et comme ça j'ai perdu mon appartement. Je sais pas comment, je sais pas pourquoi, le patron il m'avait écrit* » () « *quand je suis sorti de l'hôpital bein, je suis resté un peu dehors à droite, à gauche, à la gare et tout et je suis allé voir l'assistante sociale* ».

Plus loin : « *quand je suis sorti de la clinique bein je suis tout de suite tombé à la rue, voilà comme un con. Et j'aime vivre heu, j'aime pas la communauté* ».

L'enquête l'a rencontré en lit d'hébergement pour soins : « *là, au moins le jour, on est au chaud hein, on ne sort pas, on n'est pas obligés de sortir quoi, on peut dormir quand on veut, prendre un bain, une douche, c'est bien ça, c'est bien, c'est bien. Et de toute façon là ici, je crois que j'en ai pour 15 jours, après où est ce qu'ils vont m'emmener, j'en sais rien* ». () Il dit plusieurs fois : « *où est ce que je vais aller après les 15 jours d'ici, j'en sais rien. C'est ça qui me travaille moi* » () « *comme j'ai dit à mon fils, il va falloir que, parce que moi les foyers tout ça, j'en ai marre, j'en ai marre, je veux être libre, indépendant et trouver une chambre en ville, avec une petite cuisine, pouvoir manger ce que je veux avec mon fils tout ça* ». En tout cas, il ne se voit plus à la rue : « *mais moi je peux pas, je peux pas rester à la rue, je ne peux pas, c'est pas que je veux pas, je ne peux pas, ma santé ne me permet pas de rester à la rue* ». – « *J'en ai marre, j'en ai marre de cette vie franchement, j'en ai marre, j'en ai marre de cette vie et on peut pas m'aider* » - « *il faut que je trouve sinon je serais malheureux ou je ferais une bêtise, de toute façon si je ne trouve pas d'appartement, je fais une bêtise, je vais jusqu'au suicide s'il n'y a pas de solution, ah ça c'est sûr.* »

On verra aussi : Jasmin, Job, Charles, Jean Luc,...

II.3 – Quel support social et familial ?

Il reste difficile pour l'instant de préciser dans quels liens effectifs ou potentiels de « support »⁷ se trouvent, ou pourraient se trouver les personnes enquêtées. Mais il s'agit d'une interrogation importante sur laquelle nous reviendrons.

Deux constats semblent s'imposer :

II. 3.1 - Des personnes sans logis issues de familles modestes ou pauvres

Le constat confirme ceux de plusieurs investigations antérieures : les personnes « SDF » sont le plus souvent issues de familles de faible statut social⁸. Ce qui infirme l'idée souvent remuée par les médias selon laquelle tout le monde peut basculer dans la « grande précarité ». Les plus pauvres d'aujourd'hui sont le plus souvent des enfants de plus pauvres. Au vu de nos résultats partiels, le propos mérite peut-être quelques nuances concernant la situation des plus jeunes, plus souvent d'origine « classe moyenne ». Ce qui confirmerait que l'actuelle génération des 20-30 ans a connu des conditions de particulière précarisation se traduisant par un certain déclassement social d'une génération à l'autre.

II. 3.2 - Précarisations des relations familiales

Un autre constat s'impose : la grande majorité des personnes ne peuvent plus compter ou n'ont jamais pu compter sur un support familial actif. Il reste bien sûr difficile de préciser ce qui a fait préalable entre la précarisation de l'individu et la rupture d'avec les liens familiaux, et sans doute faut-il éviter de poser les deux termes dans un schéma purement déterministe. Il se confirme seulement que les situations de « sans logis » vont de pair avec une certaine prise de distance, souvent radicale, avec les relations intrafamiliales.

Parmi les plus jeunes :

Ryan a connu le parcours des enfants « placés » : « *mes parents c'était des gens qui sont alcooliques et toxicomanes donc à l'âge de 10 ans on m'a retiré de chez mes parents, on m'a mis en famille d'accueil et de famille d'accueil en famille d'accueil, on me changeait à chaque fois de famille d'accueil et ensuite quand j'ai commencé à être un peu plus grand, 14, 15 ans, c'était les foyers d'urgence parce qu'on pouvait plus être placés en famille d'accueil, on était trop grands donc c'était les foyers d'urgence, les hôtels, les foyers d'urgence, les hôtels.* »

Ils sont nombreux dans des parcours analogues.

David : « *au niveau familial, oui je peux compter sur ma mère, je peux compter sur, en fait je peux compter sur tout le monde sauf sur mon frère aîné* ». Mais il a dû quitter sa région d'origine, entre autres à la suite d'un incident familial.

Loïc : « *Mon père est toxico, ma mère est alcoolique, mon frère est toxico* ». Il dit ne plus avoir de liens familiaux depuis la brouille avec son jeune frère

⁷ Voir les écrits de F. Martucelli sur le soutien aux plus âgés.

⁸ Voir par exemple les données de la première enquête de l'INSEE en 2001.

Clémence : « *j'ai plus de nouvelles de ma famille* » () « *mon père il a pris 20 ans de cabane* »... Pour l'avoir violée à 15 ans dit-elle.

Casimir dit aussi ne plus de contact avec sa famille : « *c'est dommage () mais c'est comme ça* ».

Parmi les plus âgés :

Paul : « *Je suis venu renouer avec ma famille, mais rien ne s'est fait, alors ... voilà* ». Il a aussi un frère avec lequel il pourrait communiquer, mais « *Moi je préfère qu'il garde son intimité avec sa famille, Moi..... moi seul cela me suffit* ».

Henri dit ne plus avoir de famille, et il faut comprendre par là qu'il a depuis longtemps rompu avec sa famille élargie.

Job : « *on peut pas compter sur la famille, les amis, des trucs comme ça () je ne compte pas sur la famille, je n'ai pas de famille amie. Les amis, ça va quand vous êtes bien. Quand vous n'êtes pas bien...* »

Jean-Luc a eu des enfants dans un passé qui remonte à plus de 20 ans, ... mais il répond sèchement « *non* » à la question des liens qu'il aurait pu conserver avec eux.

Gwilherm : « *ils ont leurs problèmes, pas question que j'aïlle les embêter avec les miens* ».

Etc.

II. 4 - Entre l'individu et le collectif – dépendance et autonomie

Le titre est un peu énigmatique mais il renvoie à un propos et à une réflexion que l'étude confirme aussi comme essentiels, dans la perspective d'un document de synthèse de préconisations.

Pour les « plus démunis » comme parmi les moins démunis, il apparaît d'abord essentiel de se construire soi-même en tant qu'individu autonome. Mais les ressources communautaires sont bien moindres chez les grands précaires que chez les personnes « incluses » dans une sphère familiale et de travail.

Même chez ceux qui se sont constitués en groupes affinitaires, associatifs ou militants, c'est le projet individuel qui prime, même s'il s'inscrit dans une démarche collégiale.

Pour autant, il est généralement difficile de décrire, du moins même les plus marginalisés ne se décrivent-ils pas ainsi, les personnes sans logis comme isolées et « exclues » de toute vie sociale. Le plus souvent au contraire elles entretiennent une vie relationnelle particulièrement riche et une propension certaine au vivre ensemble : « on se connaît », « on se connaissait déjà » ; vivre « à la rue », ou entre la rue et les dispositifs d'urgence, implique de trouver un juste équilibre entre être soi-même et être avec les autres.

C'est chez les personnes engagées dans un parcours de réinsertion que la dimension individuelle tend à s'imposer plus fortement.

Pour les personnes précaires, en mal d'accès au travail, à la consommation, à la sphère publique, aux droits et aux services institués, et jusque aux soutiens familiaux... la dimension des relations entre pairs revêt une importance sensible, dès lors que les « sans-abri » se considèrent eux-mêmes comme appartenant à un monde à part, séparé du monde des habitants intégrés.

La réflexion à mener a de multiples incidences :

- On a vu plus haut le rapport souvent négatif qu'entretiennent les sans-abri avec l'offre d'hébergement d'urgence, accusée d'imposer une cohabitation sur le mode concentrationnaire. Pour une bonne part des personnes interviewées, le sens du collectif ne va pas jusqu'à accepter la promiscuité forcée, l'absence d'intimité...

Inversement, certains disent ne pas imaginer de se retrouver seuls dans un logement « autonome » qui serait synonyme de rupture plus ou moins totale avec la vie collective antérieure. Bien des travailleurs sociaux témoignent de la « panique » qui gagne certaines des personnes qu'ils ont réussi à loger. Pour certains, « sortir » du sans abris en intégrant un logement « individuel » n'est pas chose aisée. Jean-Pierre : *« Après ça convient pas à tout le monde, le logement seul bein ils ont essayé après les Don Quichotte, ils ont relogé pleins de gars dans des logements sociaux et les ¾ ont tout plié et sont partis. () on a un gars qui vient régulièrement là, il s'est fait une piaule sous le hangar bein parce que c'est dans la rue sa vie, pour l'instant c'est pas ailleurs, lui c'est pas la peine de lui donner un logement, il y restera pas, il va y rester 3 jours de temps en temps. Et puis y'en plein hein comme ça »*

- On a également vu quelle a été la genèse du « campement du canal » : d'abord un couple sous une tente, puis quelques amis qui le rejoignent, puis d'autres « campeurs » qui viennent à leur tour... Rien d'organisé, mais une dynamique collective dans laquelle des individus deviennent visibles en tant que collectif.

De multiples exemples pourront alimenter le rapport de synthèse. En voici quelques-uns :

Habiter en squat n'est pas facile, mais c'est acceptable à partir du moment où le collectif d'habitants s'est constitué sur la base de relations choisies, des liens tissés avant d'habiter ensemble.

Mustapha vit le plus souvent dans un squat hors du centre ville : *« bon à un moment bein, comme au squat, bon au début on était un peu ensemble et maintenant bon chacun, chacun fait sa vie, chacun fait son truc. Avant on était plus, on était vachement ensemble, on mangeait ensemble et tout et bon maintenant chacun fait son truc voilà. Tu sais la communauté, la collectivité, c'est pas facile aussi, vivre à plusieurs et tout voilà. A la rue bon y'a de l'entraide, on s'aide, on essaie de se dépanner les uns les autres. »*

Il faut aussi considérer P. et son expression : *« J'ai une fierté personnelle... je préfère me débrouiller tout seul »*. Et aussi Jérôme : *« j'ai toujours accordé une grande valeur à mon intimité, donc si j'avais pu à un moment donné creuser un trou.... Mais il m'est arrivé de dormir dans un truc (transformateur) d'EDF, c'était parfait... J'étais tout seul, avec le chauffage, parce c'est chaud ces trucs là, impeccable. »*. Il ne manque pas d'exemples de personnes qui préfèrent ou ont préféré s'autonomiser « à la rue » plutôt que de subir les contraintes des dispositifs existants.

III- LA PAROLE DES PERSONNES SANS LOGIS SUR LES COMPOSANTES DIVERSES DES DISPOSITIFS D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce chapitre se donne pour objectif de répondre à l'une des interrogations essentielles du projet. Mais on ne peut prétendre répondre à la question de façon simpliste. On montrera ici que la réponse, ou plutôt les réponses, sont nécessairement complexes considérant à la fois :

- la grande hétérogénéité de la « population » des sans abri, catégorie qui regroupe artificiellement des composantes sociales très différentes,
- la diversité et multiplicité des structures, formules, services, prestations, expériences en présence sur le versant des dispositifs,
- les disparités locales, au plan de l'habitat, au plan des politiques comme à celui de leur peuplement.

III. 1 - Le public des Centres d'hébergement pour la Réinsertion Sociale (CHRS)

Comme leur nom l'indique, ces structures se dédient historiquement à ramener vers le travail et le logement normé des personnes qui ont connu une rupture avec le monde de l'« insertion ».

Depuis les années 70, les processus de précarisation touchent un nombre grandissant d'individus, renvoyés à eux-mêmes lorsque le travail et le logement font défaut, comme le soutien « informel » familial ou communautaire.

Les CHRS ont assuré, et assurent toujours, un rôle essentiel face aux processus de « désinsertion », face aux problèmes structurels de précarisation des individus, des ménages, des familles...

Des propos très positifs sur les structures et surtout sur la qualité du travail social que réalisent les équipes.

C'est ce qu'affirment les propos recueillis auprès des personnes hébergées elles-mêmes, qui affirment généralement que la fonction est indispensable, que la qualité des lieux et les conditions d'hébergement sont bonnes voire très bonnes, mais qui insistent surtout sur la qualité d'un accompagnement social actif. Plus avant encore, ce sont les relations humaines qui sont valorisées, l'attitude des équipes dans les échanges avec les hébergés. Les liens qui se sont noués sont présentés comme un modèle qui n'a guère d'équivalent dans les autres structures et en particulier dans les centres d'hébergement d'urgence.

Parmi les personnes que nous avons rencontrées alors qu'elles étaient hébergées dans un CHRS, Hector constitue un exemple parmi d'autres : il a 59 ans, il est resté célibataire, il a été ouvrier qualifié mais a toujours vécu avec sa mère. Il rompt avec le travail alors que sa mère s'est révélée atteinte de la maladie d'Alzheimer. Il la prend en charge jusqu'à son décès en 2001, puis s'engage dans une vie de solitaire qui dure jusqu'à son expulsion du logement familial en 2007, faute d'avoir payé le loyer depuis près de deux ans. Il échange alors ses meubles contre une caravane et part s'installer dans un camping de la banlieue toulousaine. Il boit alors beaucoup, en compagnie d'autres « *campeurs* » précaires, avant de se soumettre à une cure de désintoxication en 2008. A la sortie de la clinique, il connaît pendant quelques jours le régime du 115 et de l'hébergement d'urgence, mais est rapidement accepté dans un CHRS de la ville. Chance qu'il dit ne pas être accordée à tout le monde. Du premier hébergement d'urgence dans lequel il séjourne ponctuellement, il dit « *c'est une porcherie* », du second et dernier, « *c'est invivable* ». Mais du lieu où il se trouve au moment de l'enquête, un « *vrai* » CHRS : « *C'est formidable* », valorisant particulièrement les relations établies avec les travailleurs sociaux. Ce qui n'empêche pas Hector de souhaiter retravailler et puis ... retourner en camping ! Parce que : « *C'est la liberté* ».

Hector ne manque pas de formules qui s'adressent à « *ceux qui ne veulent pas travailler* », aux plus jeunes : « *ces camés* », comme aux plus âgés restés « *alcooliques* ». Il s'adresse aux uns et aux autres : « *Occupez-vous de votre vie et ne vous occupez pas de notre vie* ». Il indique par là que s'il a réussi à se faire intégrer dans un CHRS digne de ce nom, c'est pour avoir réussi à se faire reconnaître par les éducateurs et autres travailleurs sociaux : « *tu es une personne qui mérite de rentrer ici* ».

Hector n'a plus de famille depuis le décès de sa mère. Il entretient quelques vagues contacts dans sa ville d'origine, mais dans un quasi désert relationnel qui le rend aujourd'hui très dépendant du dispositif de réinsertion sociale.

Les formules se répètent d'un entretien à l'autre. Outre Hector, Idriss tient des propos analogues sur les relations qu'il entretient avec l'équipe et sur la professionnalité de l'intervention.

« *On dort assez, on mange bien et puis y a l'attention de tout le monde qui vous aide à régler les problèmes à n'importe qui ou alors même les gens viennent vers vous et vous demandent ce que vous avez etc, ils vous aident à, ils vous orientent, ils vous aident à vous orienter alors heu si vous voulez moi () ça s'est amélioré* »

On citera aussi Daniel, qui parle de la structure où il a été hébergé un temps en Ariège : « *je me sentais vraiment...bien ici quoi....* ». Dans un espace « collectif », avec des règles : « *ça a été bénéfique pour moi* ». « *On a la possibilité de s'insérer* ».

Ou encore Panisse : « *Personnellement à T, je dis OK, c'est cool parce qu'il y a un service social qui est assez () actif* ».

...

On peut donc parler d'une demande de travail social de qualité, demande d'accompagnement personnalisé, qui passe par la relation étroite. L'offre de réinsertion, dans la mesure où elle propose à la fois un habitat durable et un soutien professionnel attentif, apparaît bien comme essentielle.

Sélection et distanciation

Réussir à trouver place dans un CHRS apparaît en soi comme le début d'une réinsertion. On a pu sentir à travers les citations d'Hector comment le parcours dans ce type de centre est perçu comme très valorisant par les personnes, au point que celles-ci ne se définissent déjà plus comme « sans logis ». Hector a le sentiment d'**avoir été choisi** pour ses qualités personnelles. Et il ne fait pas mystère de la distance à laquelle il renvoie les « mauvais » sans-logis, ceux qui boivent ou consomment des toxiques. Ce sentiment est assez partagé : on verra avec l'exemple ci-dessous comment JL affiche aussi le sentiment d'avoir été « prioritaire » parce qu'il a une approche positive de la fonction de réinsertion et une conduite irréprochable à l'égard des professionnels en présence.

Ce constat a son pendant. On a déjà vu dans la partie consacrée aux conditions de recrutement que les personnes qui ont été présentées semblent parfois avoir été choisies parmi les personnes les plus « présentables ». Ce sentiment a été particulièrement fort dans certains CHRS (pas tous), qui nous ont amené à interroger des problématiques qui se situent à la marge de la « grande précarité ». L'exemple de JL ci-dessous est significatif, et avec lui les entretiens réalisés dans un établissement qui a mis l'équipe en présence d'Omar (voir l'entretien en annexe), père de famille algérien venu en France pour faire soigner ses deux enfants gravement handicapés, et de deux autres personnes présentant la même problématique.

On peut donc parler parfois d'un double effet de sélection : sélection à l'entrée dans la structure des personnes « ré insérables », donc rarement de très grands précaires ; sélection dans le cadre de l'enquête.

JL, 59 ans, n'a pas connu véritablement un parcours de grande précarité. Plutôt un parcours de grande mobilité professionnelle internationale qui s'est achevé il y a un à deux ans par un retour en France, où il n'a plus ni attache, ni logement. Il a été chef de chantier du BTP dans de multiples pays successifs, pendant près de 25 ans. Il a été marié mais épouse très jeune, il est parti : « *J'avais 34 ans ... j'avais besoin de circuler et de circuler vite* ». Il aurait travaillé comme chef de chantier en de multiples lieux : en dernier lieu à Saint Martin des Antilles au cours des 5 dernières années avant son arrivée, où il gagnait quelques 3000 € par mois, mais aussi à Antigua, en Biélorussie, à Bruxelles, Copenhague, Jersey, au Brésil, au Maroc ou en Sibérie... Mais il connaît des problèmes de santé il y a un ou deux ans : « *J'étais rentré en France me faire soigner* ». Il souffre alors de problèmes aux jambes, mais aussi de « perte d'équilibre » chronique. Il ne pouvait plus continuer à travailler dans ces conditions. Il ne peut plus descendre les escaliers. Arrivé à Toulouse en se fiant aux bons résultats de la ville en termes d'offre de santé, il s'installe un temps en hôtel, mais passe rapidement du statut de résident à celui de sans logis, bien que n'ayant jamais connu la rue : « *J'ai été à l'hôtel pendant un certain temps et quelqu'un m'a parlé du 115.* » () « *C'est l'hôpital, je suis rentré au 115 à Riquet.* ». Il est alors admis à Riquet, avant d'être placé en lit d'hébergement pour soin.

Du CHRS où il a été hébergé : « *je trouve que les pouvoirs publics () font bien les choses* ». « *Je n'ai pas ramené ma gueule dans les établissements, je n'ai pas roulé ma mécanique alors partant de là j'étais prioritaire* ». Bien noter la distanciation : « *ils n'ont pas regretté parce que oh ils n'ont jamais eu d'emmerdements avec moi alors dans ces conditions ils les gardent ces éléments* ».

Le système social et de santé en France : « *un système au point qui était formidable* ».

Les « foyers » : confusion fréquente entre CHRS et Centres d'Accueil d'Urgence

On y reviendra dans la partie consacrée aux centres d'hébergement d'urgence, mais on notera tout de suite la confusion qui règne bien souvent entre l'hébergement d'urgence et l'hébergement pour Réinsertion Sociale. C'est particulièrement sensible si l'on renverse le point de vue, en considérant non plus le propos de ceux qui sont hébergés en CHRS, mais le propos, de ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'en ont pas fait l'expérience. Bien souvent, les personnes sans-logis parlent uniformément des « foyers ».

On verra donc plus bas que ce type d'amalgame va souvent de pair avec des propos généralisants d'une tonalité qui tranche sur les propos précédents par son caractère négatif.

Il faut cependant distinguer une première fois (ce sera nécessaire à plusieurs niveaux) entre la situation toulousaine et celle des villes moyennes de la région. Dans les départements périphériques, il est d'autant plus difficile de ne pas faire la confusion que nombre de structures assurent à la fois une fonction de réinsertion sociale et une fonction d'accueil d'urgence, parfois dans les mêmes locaux. Mais la demande n'apparaît pas pléthorique, et l'accès à la réinsertion sociale ne semble pas connaître de difficultés majeures. Il n'en va de même dans la métropole où l'offre de réinsertion apparaît déficitaire face aux effectifs de personnes sans logis. Certains formulent explicitement l'inaccessibilité des structures de réinsertion

Ceux qui sont passés par un CHRS mais sont retournés à l'urgence ou à la rue

C'est aussi une caractéristique très toulousaine

Les exemples sont nombreux et demanderont une analyse plus fine des trajectoires de vie et de précarité.

Clarisse dit avoir été a été rejetée de son premier hébergement "parce que « *je suis tout le temps agressive* ». Elle est en centre d'hébergement d'urgence au moment de l'enquête et fréquente un centre d'accueil de jour.

Ph. dit tout le bien qu'il pense de son séjour dans un centre de d'hébergement et de réinsertion par le travail, et il s'agit d'une exception dans ses propos, très négatifs lorsqu'il parle des foyers de l'urgence. Mais on le retrouve à la rue et dormant dans sa voiture.

III. 2 - Personnes en Maison-Relais

Albert a 45 ans, a une AAH, et a rompu les ponts il y a 4 ans, avant de les renouer progressivement dans la petite ville où nous l'avons rencontré. Il a été un commerçant connu dans le petit monde des collectionneurs. Mais « *j'ai perdu ma première compagne, dans un accident de voiture... Ensuite j'ai perdu ma seconde compagne, d'une rupture d'anévrisme, alors qu'elle était enceinte () et... pour couronner le tout, ma troisième compagne a disparu... () Elle a disparu au sens strict du terme* ». Grosse dépression : « *j'étais mort* », dit-il. Puis petit accident cérébro-vasculaire dont il dit qu'il ressent encore les séquelles. « *Je suis parti en montagne dans les Alpes* », où il se clochardise entre sa voiture, son chien et les refuges. Il vit alors de « *ses réserves* » d'argent. Il est récupéré par le SAMU un jour de plein hiver dans sa voiture glacée à Grenoble. Passage par une hospitalisation et un CMP. AAH. Les soignants lui conseillent un retour « *dans sa famille* ». Il a quelques attaches à Lourdes et à Brive. Il alterne alors les séjours entre Tarbes-Lourdes et Brive, entre famille et amis, prend ou reprend des contacts avec les services sociaux et les associations caritatives qu'il fréquentait bien avant la crise, jusqu'à se voir proposer de rejoindre une

maison relais à Lourdes. Il a conservé une voiture. Et s'occupe beaucoup d'actions bénévoles auprès des sans-logis.

Appréciation sur :

- Les « foyers » : Il en parle beaucoup à la troisième personne (ce qu'en disent les autres) : « y a des bagarres, parce que les gens sont pas sympathiques, enfin les autres sont pas sympathiques ». Rejet des formules où on se trouve « *parqués à quatre par chambre* »
- Le travail social : Il considère que le SAMU et les AS qui l'ont récupéré à Grenoble lui ont sauvé la vie.
- La maison relais : « *c'est agréable parce que déjà on est pratiquement tous amis* ». Il valorise beaucoup le rôle de la directrice, les qualités du lieu, le fait d'habiter en chambres indépendantes... sans parler de la proximité avec la montagne, lui qui est issu d'une famille de pyrénéistes.

L'exemple que nous donnons se rapporte à une forme structurelle et à un mode d'organisation qui répond au plus près à la définition de la **Maison Relais**. La formule répond à des attendus que l'on retrouve à peu près identiques y compris dans des formules de type squat, habitat différent (voir plus loin)... : une structure de petite taille à la dimension d'une maisonnée, avec une régulation interne de type « maisonnée » (hôte ou hôtesse -en l'occurrence, une directrice qui ne cohabite pas 24 h sur 24 mais est présente dans la journée), habitat stabilisé, dans des pièces-chambres indépendantes, avec des espaces communs ouverts sur les relations entre voisins, accompagnement personnalisé, respect de l'intimité et de la dignité des individus, contraintes limitées... On voit que si la formule fait modèle, elle ne s'écarte guère des formes traditionnelles de l'habiter, mais s'éloigne par contre sensiblement la forme du « centre » ou « l'établissement » telle que l'a fortement développée la politique de l'urgence.

On verra dans la partie que nous consacrerons plus loin à l'articulation entre l'habiter individuel et l'habiter collectif, que ce type de formule permet de concilier des attentes qui ne sont en rien contradictoire entre souhaiter préserver son intimité, et aspirer à ne pas vivre totalement isolé, comme on peut l'être dans le logement autonome.

Ces formules sont d'apparition récente, l'offre encore limitée et hétérogène (entre appartements éclatés et véritables « maisons » organisées).

C'est à la fin de la période d'étude que la démarche a pu prendre la mesure de ce type de formules et en apprécier les apports. C'est donc au cours de la dernière phase, correspondant au temps d'investigation dans les départements du Lot, du Tarn et Garonne et de l'Aveyron, que nous avons orienté notre regard sur les expériences relevant de ces définitions. Les premières rencontres n'avaient jusque là révélé qu'un très petit nombre de personnes inscrites dans ces formules. Et encore, les quelques exemples toulousains renvoient à des établissements dont il reste difficile de montrer qu'elles répondent aux modèles fondateurs des maisons relais .

Ce modèle n'est que rarement réalisé à ce jour, notamment en ce qui concerne la forme structurelle (en fait de logements multiples dans un même bâtiment, il s'agit parfois d'appartements « éclatés »), et l'encadrement (souvent : suivi à distance et plus ou moins régulier assuré par une association),

L'accompagnement social que propose ce type de formule n'est donc pas celui de la réinsertion sociale. Le public mobilisé non plus.

Accéder à un habitat en maison relais et autres places de stabilisation

C'est donc dans les villes moyennes et petites que l'enquête est le mieux parvenue à faire s'exprimer les nouveaux habitants des formules du type « maison ou appartement relais », « places de stabilisation »... Ces formules ont pris des avatars qui peuvent s'avérer assez différents d'un site à un autre et jusque dans une même ville autant dans les formes de l'habitat proposé : appartements « éclatés », plusieurs appartements dans un même immeuble, formes plus proches de la définition de la « maison » (chambres individuelles ou T1 dans un immeuble offrant des espaces communs) qu'en matière d'accompagnement social et de régulation de l'usage des lieux entre formes :

- de suivi à distance par une équipe « éducative »,
- de mise en œuvre d'un travail d'hôte ou d'hôtesse dans des locaux partagés.

Le contexte de ces villes révèle certaines situations, moins visibles en métropole. Des publics qui ont longtemps « échappé » à l'offre d'insertion/réinsertion et qui sont peu demandeurs, sinon très ponctuellement, de « prise en charge » par les structures d'urgence. C'est encore la logique de la « mise à l'abri » qui s'en trouve questionnée, logique qui considère les SDF comme nécessairement captifs de l'offre d'urgence, alors que nombre d'entre eux se sont longtemps situés hors de ce type d'offre.

Les profils de personnes sans logis vieillissantes

Les formules de maison relais et places de stabilisation, mises en œuvre dans plusieurs villes de Midi-Pyrénées semble se confirmer comme de nouvelles opportunités ouvertes pour de nouveaux publics jusque-là hors logis.

Apparaît plus particulièrement la figure des « grands précaires » d'âge avancé.

Ils ont entre 45 et 65 ans dans notre corpus. Ils répondent au plus près aux tentatives de définition des « grands précaires ».

Ces « anciens de la rue » ont longtemps vécu autonomes hors de tout logis, mais se montrent aujourd'hui en perte d'autonomie. Ils se disent fatigués de leur situation sans abri, et peu pressés de quitter l'appartement auquel ils viennent d'accéder récemment.

Ils ont été, et demeurent souvent, de gros consommateurs d'alcool, ce qui suffisait en général à les exclure des dispositifs de réinsertion sociale.

Ils ont connu des trajectoires de vie complexes, marquées par de grosses ruptures (non seulement avec leur milieu familial d'origine, mais aussi dans l'accumulation de difficultés liées à des contentieux juridiques, un gros endettement...)

Ils se disent comme par le passé en quête de « tranquillité », mais en fait en recherche de solutions nouvelles pour « sortir » de la rue, qui puissent répondre à leur souci de se ménager un espace d'habiter plus « tranquille » :

« J'aimerais bien me trouver un petit appartement () comme ça moi je serais tranquille ».D46.

Il faut entendre ce type de propos, bien connus de la gérontologie sociale, pour ce qu'elle reflète du sentiment du vieillir : sentiment de ne plus pouvoir se projeter comme habitant de la rue, de ne plus vouloir continuer dans les mêmes conditions.

Autrement dit, ils s'inscrivent aujourd'hui moins que jamais dans les perspectives que se sont données les politiques de la réinsertion et de l'insertion « économique ». Pour avoir figuré de longue comme prototype des « publics » réputés ne pas pouvoir trouver place dans les structures d'insertion, ils se réfèrent aujourd'hui à d'autres modèles, qui en appellent surtout au respect des plus âgés. Leur « demande » peut paraître minimale ; « ici ça me suffit pour l'instant...tant qu'on m'embête pas, je m'en fous, je suis tout seul, tout seul avec mon clebs. ». Mais les propos disent bien les attentes : disposer d' « un appart », à soi, un chez-soi, un espace d'intimité.

Dans la plupart des cas, les personnes ne mesurent guère en quoi la chance nouvelle qui leur est donnée d'accéder à un espace de relative indépendance tient à une expérimentation sociale.

Ils ont longtemps vécu SDF, en entretenant une double distance, sinon défiance :

- vis-à-vis des lieux d'accueil de nuit et foyers de l'urgence, et plus largement de l'action sociale qui s'y attache :

« Je préférerais me planquer, et puis y des gens pétés, il faut mettre le porte-monnaie dans le slip, y a que des vols... » - « c'est à la gueule du client ». G12

« Les foyers c'est pas la peine - « je suis dehors hé () Les foyers c'est l'hiver un jour ou deux, c'est tout... - « ça m'a pas aidé, hé, c'est pas la peine de demander de l'aide. Vous êtes en couple en plus ? Laissez tomber hé, ils vous aiment pas en plus. ». Ac12

« « J'ai appelé deux fois le 115 en sortant de maison d'arrêt, et « non, non, rien n'est disponible ». P12

- vis-à-vis des autres composantes des publics sans logis et en particulier des plus jeunes.

Ces personnes se définissent de façon assez radicale comme des individus indépendants des autres, fussent-ils eux aussi des sans logis de longue date. Ils ont le plus souvent vécu solitaires, en lien très superficiel avec le « milieu », bien peu rarement impliqués, même par le passé, dans une démarche d'auto-organisation collective.

« Chacun sa merde, chacun ses affaires » G12

« J'aime bien être éloigné des gens, je dors avec ma bête » Ac12

« Il n'y a rien qui peut nous aider. A mon avis, moi, c'est le système D. On se débrouille toujours tout seul » D46

Dans l'ensemble, c'est la fonction même de ces nouvelles formes d'habitat qui s'en trouve parfaitement légitimée et validée et en même temps le principe du « housing first » pour ce qu'il permet de construire de nouveaux publics.

Les entretiens prouvent comment le simple fait d'avoir trouvé à habiter permet d'ouvrir d'autres perspectives de normalisation.

Pourtant, depuis l'entrée dans les lieux, certains ont recommencé à parler de rechercher du travail, d'autres disent leur volonté de passer ou repasser un permis de conduire, d'apurer des dettes...

Tous disent le sentiment qu'ils ont d'être aujourd'hui en train de remonter la pente.

On ne s'étonnera qu'à moitié de voir ces hommes souvent réputés ne pas pouvoir habiter entre quatre murs avoir renoué aussi rapidement avec le logement normé. Certains disent leur propre étonnement eux-mêmes : *« avant, (j'avais) toujours l'habitude de dormir sur un banc avec un*

duvet, et que je me suis retrouvé dans un appartement je me suis dis oh !, il va falloir recadrer là ! ». G12

Le suivi engagé par l'équipe est de plus ou moins grande proximité, mais il est évident que nous sommes bien loin de ce que proposent les CHRS. Il apparaît cependant répondre aux attentes de la plupart, moins en quête d'insertion que de disponibilité.

La relation qui s'est établie avec les intervenants est le plus souvent personnalisée. Ph46 évoque « *la petite* » qui participe au suivi... « *une sorte d'éducateur, un truc comme ça* ». La plupart positivent « l'écoute », la sollicitude (nouvelle) dont ils font l'objet de la part d'opérateurs dont le statut reste difficile à situer, mais qui sont « gentils », « humains »,...

III. 3 - La parole sur les centres d'hébergement d'urgence. Usagers réguliers et occasionnels.

Il existe une multiplicité de formes intermédiaires entre la fonction des CHRS, les CHRS U (qui assurent aussi un hébergement d'urgence), des centres qui assurent un hébergement plus ou moins durable, qui renouvelle plus ou moins automatiquement les conventions de séjour, les foyers, les centres hébergement hivernal... Il est dit depuis le stade du projet que cette étude n'a pas vocation à dresser un état des lieux de l'offre, mais il faut avoir conscience de ce que la parole des personnes sans logis reflète cette diversité,

III. 3.1 - Quelques propos qui positivent la fonction d'hébergement d'urgence

Paul est de ceux qui ont une approche positive des conditions qui sont faites aux sans-abri dans le centre d'hébergement qu'il fréquente assidûment. Il représente une catégorie d'usagers réguliers qui trouvent ou ont trouvé leur place dans des formules de mise à l'abri plus ou moins durable, qui leur permettent, le plus souvent par défaut d'accès aux structures de réinsertion, de prolonger leur parcours de vie indépendante dans des cadres d'accueil collectif, en se satisfaisant des formes d'accompagnement que propose l'action d'urgence.

Paul a 46 ans, et plus de 20 ans de vie très précaire. Il vivait à Paris avec ses parents et a une formation de ferronnier d'art. Il dit avoir travaillé mais ne plus pouvoir pour des raisons de santé. Ses parents sont séparés et ont quitté Paris au début de sa vie adulte, et ils sont venus s'installer tous deux, mais à distance dans la région toulousaine. Entre temps, P. a déjà engagé une vie de sans logis à Paris. En 1992, il vient à son tour à Toulouse avec l'intention de reprendre contact avec ses parents, mais sans succès. Il vit dès lors souvent en CHHU, et a une connaissance très large du dispositif d'urgence. Il connaît différentes villes du Sud. A Toulouse il a fréquenté « *La Grave, Riquet, l'Hôtel-Dieu* ». Il a aussi connu très tôt l'équipe de l'ex hébergement de Fronton, et depuis « *Je les ai suivis partout* », dit-il. C'est ainsi qu'on le retrouve hébergé à La Ramée. Il a été aussi un temps associé au campement des Don Quichotte, à celui du canal... Entre deux hébergements, il passe ainsi des temps à la rue, avec ou sans tente.

Appréciations sur :

- L'hébergement d'urgence en général : « *Et bien moi je pense que c'est une bonne chose () Q : Qu'est-ce que vous appréciez dans ces lieux d'accueil ? R : Eh bien... () La convivialité, la discussion et l'entraide* ». Approche très positive : il dit se sentir particulièrement bien au foyer de la Ramée, qui vient d'être « *modernisé maintenant* ».
- Le 115 : il regrette le temps où pour trouver de la place, il pouvait faire fonctionner ses relations personnelles avec certains animateurs de structures. Depuis, le passage par le 115 est devenu obligatoire, parce que « *il y a eu trop d'abus* ».
- Le travail social : « *j'ai une AS, j'ai tout ce qu'il me faut* ». Il est sous curatelle et trouve ça très bien. *Le CHRS R. : A Ri., je me sentais bien. Mais sauf qu'il faut payer 1€ par jour... () Ils disent que c'est pour les SDF, et il faut payer () je ne vois pas où est l'intérêt ...* ».

Perspectives : « *avoir mon appartement et vivre dans mon appartement* ». Mais avant : « *qu'ils nous mettent des structures à disposition – qu'ils ouvrent des chenils pour SDF, et d'un, parce que ce serait déjà pas plus mal* ».- « *Il faudrait qu'ils embauchent plus de surveillants, parce que là, il n'y en a pas assez* ».

Tonalité dominante du propos : « *Q : Vous êtes heureux à la rue ? R : Oui () ma vie elle est honnête, correcte, heureux et joyeux. () C'est un choix, je voulais voir comment cela faisait. Maintenant je vois. () Il y a des moments plus difficiles que d'autres, mais je rigole, parce que faire le 115, ça m'amuse () je connais toutes les personnes qui y travaillent* ». Se montre très respectueux de la régulation, somme toute très adapté au dispositif.

Lien familial ou autre : « *Je suis venu renouer avec ma famille, mais rien ne s'est fait, alors ... voilà* ». Il a aussi un frère avec lequel il pourrait communiquer, mais « *Moi je préfère qu'il garde son intimité avec sa famille, Moi..... moi seul cela me suffit* ». Sur qui pouvoir compter ? « *de la famille, personne* ». « *Moi j'ai vécu seul... je crèverai seul* ». Vivre seul semble être sa seule aspiration, mais il faut considérer que cela veut dire en lien permanent avec de multiples connaissances parmi les sans-logis et parmi les intervenants. Il y a aussi une « *dame* » qui l'héberge chez elle pendant les journées d'hiver.

Paul apparaît donc comme très adapté à l'ensemble du dispositif. Il s'est construit une sorte d'autonomie dans le système, dont il connaît les acteurs par leur nom. Son univers est celui « *du 115* ».

Toujours dans la même catégorie, certains ont investi une structure d'accueil d'urgence dans la durée, et ont pu s'approprier le lieu, l'habiter, au point d'engager avec l'équipe de professionnel en présence un véritable « *travail* » de construction ou de reconstruction de soi. Au cours de l'enquête, en phase de rencontre avec les professionnels, les membres des équipes nous ont parfois signalé comment, avec le rallongement des temps d'hébergements, certaines personnes hébergées dans les structures d'urgence peuvent maintenant s'installer comme habitués des lieux, et engager avec les travailleurs sociaux des relations d'échanges productives. Une des principales structures de la région a ainsi engagé avec quelques-uns de ses plus anciens « *résidents* » un travail d'accompagnement qu'il n'aurait pas imaginable dans le passé, lorsque les personnes accueillies « *tournaient* » plus rapidement.

III .3 .2 - Mais une parole dominante qui décrit l'hébergement d'urgence de façon négative

On donnera quelques exemples avant d'en tirer une courte synthèse pour l'instant :

Ryan est sans doute parmi les plus diserts et les plus radicaux : « au jour d'aujourd'hui dans tous les foyers c'est complet, complet de chez complet, pour trouver une place faut appeler une semaine à l'avance et pendant une semaine bein tu vas galérer, tu vas galérer ». – « dans les foyers, y'a les vols » - « on leur dit, venez au foyer, venez au foyer, venez dormir au chaud, on leur dit non je préfère dormir dehors, pourquoi venir au foyer, pour me faire insulter, pour me faire voler et qu'après vous me dites c'est de votre faute, je vous vire, ça sert à rien ! Il préfère rester à la rue à picoler, à rester dans son monde ». – « plutôt à 8h avec des hauts parleurs comme pas permis, avec de la musique pour te voir debout (?), à 9 h t'as une demi-heure pour te laver et prendre ton petit déjeuner, je dis bien une demi-heure c'est-à-dire on te lève à 8h, faut qu'à 8h30 fin du petit déjeuner donc faut que t'aies le temps de te doucher, de t'habiller, de prendre ton petit déjeuner et à 9h c'est tout le monde dehors, tout le monde, tout le monde dehors donc après réouverture à 17h et après ils appellent ça un foyer, c'est pas un foyer, c'est un enfer ! » – « les foyers ne sont pas adéquats pour, moi quand on me dit foyer, moi je rigole, je rigole, quand on me dit structure d'urgence pareil je rigole ».- « 3 éducateurs pour 80 heu vas t'en sortir ! » - « je suis en dortoir de 5 personnes donc heu c'est merdique mais on n'a pas le choix ».

Fati a une longue expérience de vie précaire : L'AS « elle m'a proposé ANTIPOUL, j'ai pas voulu, j'aime pas beaucoup. () que c'est réputé pour la bagarre, les gens qui boivent et tout ». Puis elle lui propose Riquet très vite après : « j'ai dit pourquoi pas, de toute façon je suis à la rue, je suis bien obligé d'accepter! () même avec sa collègue, elles m'ont présenté au responsable là-bas () je trouvais qu'ils étaient gentils et tout ça et malheureusement je savais pas qu'il fallait sortir le matin à 8 heures, rentrer le soir ».

Plus clairement encore à la fin de l'entretien : « moi je veux pas de foyer moi, non non non, non non »

Charles : « je suis plutôt resté dehors que dans les foyers. J'aime pas trop, non, non, non. () mais j'en ai fait quelques uns () les hébergements j'aimais pas trop y aller donc j'y suis pas allé ».

Mais les propos les plus récurrents sur l'expérience de l'accueil d'urgence portent plutôt sur les limites de l'hébergement d'urgence.

Les formulations traduisent les disparités rencontrées dans la qualité de l'offre, certaines structures, notamment dans les petites villes, étant reconnues plus que d'autres pour offrir un lieu d'hébergement adapté pour des personnes qui se reconnaissent mutuellement, mais elles tournent cependant le plus souvent sur les aspects négatifs :

- l'offre est difficile d'accès : c'est « complet de chez complet », et donc d'autant plus sélectif à l'entrée,
- une offre qui ne permet pas d'habiter, qui place les personnes face à une injonction paradoxale : se mettre à l'abri, mais à la condition d'accepter de ne pas être du lieu,
- des lieux vécus souvent comme insécurisés, du fait de la cohabitation contrainte qu'ils imposent entre des personnes qui ne se reconnaissent guère de points communs,
- ces lieux sont souvent désignés comme ne garantissant pas suffisamment d'intimité et de dignité,
- sont souvent pointées les limites d'un accompagnement social qui n'a pas les moyens d'engager un véritable travail d'inflexion des biographies individuelles. Avec elles, les limites d'un travail éducatif qui n'a guère les moyens de se poser au-delà du contrôle des conduites individuelles et du maintien de l'ordre, tout en maintenant les individus à un rang de mineurs sociaux.

III.3. 3 - Plus largement, les limites de l'action d'urgence et de veille sociale.

Dans l'ensemble, les propos recueillis questionnent les principes mêmes de la politique de l'urgence. Ils méritent d'être bien plus développés que ce qui suit, mais il reste difficile de synthétiser les points de vue et les formulations dans la mesure où ils portent sur la diversité des formules et des services (hébergement hivernal, hébergement de plus longue durée, accueil de nuit, accueil de jour, travail de maraude...), pouvant être considérés au cas par cas ou considérés globalement en tant que dispositifs (le 115, l'offre de nuit et de jour...).

Mais les paroles de personnes sans abri traduisent le plus souvent un ensemble d'insatisfactions et d'attentes en même temps qu'ils soulèvent les contradictions originelles des politiques :

- **pour un habitat plus pérenne**

Certaines des personnes rencontrées disent comment elles ont pu trouver à se loger durablement, au moins la nuit, dans des structures nées dans l'esprit de l'action d'urgence mais qui ont adopté des règles d'accueil ouvertes sur des durées plus longues. Les personnes qui expriment une certaine satisfaction sont souvent parmi celles qui se voient garanties d'accéder durablement à un même lieu d'hébergement de nuit, qui ne sont pas systématiquement soumises au principe du « on rentre à 18 h, on sort à 9 h », qui ont trouvé à se « stabiliser » au moins pour un temps. Mais les personnes expriment le plus un souvent leur aspiration à habiter véritablement, aspiration encore souvent déçue.

- **Pour plus de sécurisation et de respect de l'intimité des individus**

On se fait voler dans les « foyers », entend-on le plus souvent. Il y a des bagarres... Il devient de plus en plus difficile de se reconnaître dans un habitat de salles ou de chambres communes, et de se reconnaître entre pairs. La catégorie des « sans abri » a de moins en moins de sens s'il elle en a jamais eu, et les rapports entre personnes ou entre groupes apparaissent tendus. Le phénomène du « sans abrisme » a beaucoup évolué au cours des dernières années : il concerne des personnes qui sont en mesure d'accéder au travail, mais pas au logement, des personnes marginalisées de longue date, inscrites dans des réseaux divers, des personnes d'origine étrangère en situation administrative plus ou moins précaire, ... des jeunes et des moins jeunes... La plupart des « sans abri » aspirent aujourd'hui à disposer d'un espace d'intimité.

- **Demande de plus grand respect de la dignité de la personne**

Beaucoup expriment le sentiment de ne pas être traités dans le respect de leur dignité personnelle. Le propos porte d'une façon générale sur la façon dont les « SDF » sont considérés dans la ville, mais il désigne aussi les dispositifs dans leur ensemble, leur régulation d'ensemble ou celle de certaines structures, en même temps que les rapports dans lesquels ils sont tenus par les intervenants professionnels et bénévoles. Il se parle parfois de violence institutionnelle.

- **Pour un soutien social et une action d'insertion dignes de leur nom**

Ce thème apparaît comme une des principales clés de la parole des sans abri. Beaucoup disent leur sentiment de ne pas être pris en compte à juste niveau, considérés comme inemployables, in logeables, in insérables... et renvoyés à leur statut de SDF. Le propos s'adresse au travail social est à son manque de moyens, mais aussi aux déficits de l'action d'insertion.

Ce sont bien les politiques qui sont questionnées : non pas celle de la réinsertion sociale et de l'insertion économique, qui s'adressent, souvent avec succès, aux individus définis comme les plus « employables » ou « ré insérables », mais celles de l'urgence comme action purement « palliative ».

Mais le sans-abrisme est un phénomène de société qui dépasse les moyens actuellement mobilisés, d'autant que les principes politiques de « l'insertion sociale » sont aujourd'hui quasiment laissés en friche, ou portés seulement par quelques intervenants disposant de moyens très limités.

III - 4 – Paroles sur le travail social au sens large

Partie d'illustration du propos précédent.

III.4.1- Les personnes sans logis face au regard exogène

On a déjà évoqué brièvement et on reviendra ultérieurement plus longuement sur le décalage important, parfois irréductible, entre le regard exogène et le regard endogène sur la grande précarité. Cette thématique n'est pas propre à la « grande précarité ». Ce sont les mêmes observations qui prévalent la façon dont la société et les acteurs sociaux désignent les vieux et la façon dont les vieux s'identifient, idem entre regard sur les migrants et regards des migrants sur eux-mêmes...

Mais le fossé apparaît particulièrement profond lorsque l'on se penche sur le phénomène du sans-abrisme, entre deux registres très marqués :

- *D'une part un regard exogène le plus souvent stigmatisant.*

Les sans abri énoncent souvent eux-mêmes la façon dont ils perçoivent le regard que portent sur eux les habitants. Les passants qui ne regardent même pas les gens à la rue, le sentiment d'être d'un autre monde, l'indignité ressentie...

Jérôme est de ceux qui s'appliquent à analyser, et à dénoncer, ces formes de désignation sociale : « *Il y a tout ce que j'appelle moi les déqualificatifs. Les gens sont déqualifiés etc. En fait ça rappelle aux personnes, que par rapport à la « norme », ils sont pas dans (la norme), donc voilà, automatiquement le regard qu'on porte, automatiquement c'est un regard de dominant sur dominé. C'est un peu excessif, mais globalement c'est ça.* ».

- *D'autre part un regard endogène plutôt positif*

Les « SDF » eux-mêmes ont de leur situation un point de vue souvent positif :

J : « *Moi tous les SDF que je connais (bis) n'ont pas cette vision d'eux-mêmes dans la société. Personne ne se tient dans la rue pour un cadavre, ni pour un moins que rien* ». Si les sans logis éprouvent des difficultés à s'identifier par rapport aux « habitants », les valeurs que la plupart revendiquent privilégient l'indépendance, l'autonomie, la liberté, l'expérience acquise dans la relation directe...

Peu nombreuses sont les personnes qui se définissent dans un rapport misérable à l'existence et donc de dépendance vis-à-vis du regard extérieur sur la misère.

Mais le regard social pèse dans tous les cas sur la façon dont les sans logis se définissent dans la société. Certains y répondent en cherchant toujours à éviter de donner l'image du clochard, en essayant à passer inaperçus, d'autres en multipliant au contraire les signes de distinction sociale, selon des codes divers. D'autres construisent un monde à part, en rupture avec la société ambiante, en cherchant à se donner des alternatives d'habitat et d'insertion sociale, etc.⁹

Mais les points de vue de la société sur les sans logis ne sont pas uniquement ceux de l'opinion publique ou des médias : les intervenants professionnels, les bénévoles des associations caritatives, les éducateurs, les acteurs politiques... participent souvent eux-aussi à la

⁹ Ces différentes postures demanderont aussi à être analysées plus attentivement.

disqualification des personnes et des groupes sociaux. La finalité de leur intervention consistant généralement à faire changer les personnes pour les « sortir » de la rue, c'est souvent sur les déficits qu'ils focalisent l'attention et l'action.

Le sujet est très vaste mais il est nécessaire de le rappeler pour mieux comprendre dans quels rapports se situent les sans abri dans leur rapport aux intervenants et ce qu'ils disent de ce rapport.

III .4 .2 - Les sans-logis dans le rapport au « travail social » (au sens large)

Il est difficile de parler comme nous le faisons du travail social au sens générique. Mais il serait tout autant réducteur de vouloir cibler telle ou telle catégorie du travail social et de santé ou plusieurs d'entre-elles. On se laissera plutôt porter par ce que les sans-abri disent elles-mêmes des relations dans lesquelles elles se trouvent avec un ou des intervenants, voire avec telle institution ou catégorie d'institution, voire avec les institutions en général. En effet, les propos que nous avons recueillis passent souvent d'un registre à l'autre, de la partie au tout et du tout à la partie.

Nous traitons donc des rapports à un vaste ensemble d'interventions diverses, relevant aussi bien :

- *de l'action d'insertion ou de réinsertion*
- *de l'action psycho-sociale ou de celle du médico-sociale coordonné*
- *de l'éducation spécialisée*
- *de l'assistance sociale*
- *des soins*
- *de l'action caritative dans es formes multiples...*

On verra qu'il est bien sûr des positions et des postures diverses, mais qu'apparaît un sentiment dominant de frustration, sentiment majoritaire ne pas avoir trouvé dans la relation aux intervenants une solution correspondant à leurs attentes. On en comprendra d'emblée mieux la teneur en rappelant que la plupart des personnes que nous avons rencontrées sont véritablement à la rue, ou tributaires de dispositifs d'urgence qui ne leur ont pas permis de rompre jusque là avec leur parcours de sans logis.

a) Des personnes dans la plainte. Plutôt parmi les plus âgés

On a évoqué plus haut le parcours de Fati et la précarité de sa situation actuelle, compliquée par la maladie et le handicap. Mais il est d'autres exemples parmi ceux qui ont connu un lourd déclassement social :

Job, environ 50 ans, a été rencontré dans les locaux de l'administration, où il a établi des contacts directs avec des agents (« *j'ai vraiment confiance en Mme L. ...* »). Il dit avoir été entrepreneur du bâtiment, avoir eu une grande maison, avoir été marié, avec deux enfants... Mais, « *je suis tombé et voilà quoi....* » - « *ils sont partis* ». Il ne s'étend pas sur les déboires qu'il a connus, mais on sait qu'il vit seul depuis 5 ans dans un garage, dans la ville moyenne où il a été interviewé, qu'il est aussi passé par Toulouse. Il a été récemment victime d'un AVC, hospitalisé plusieurs mois. Il interpelle les services, et

jusqu'à l'enquêtrice : « vous voyez, là où je suis actuellement, c'est ignoble, c'est injuste, XXX m'a laissé tomber quoi.... Voilà c'est tout. ». – « j'en ai gros sur la patate ». « moi il faut pas venir me parler de l'assistante sociale... ne me parlez pas des assistantes sociales... ». - « Ils veulent ça, et après, ils vous laissent tomber comme une chaussette... ». – « moi, je cherche du travail et on me demande le reste, ... pas d'adresse, pas de logement... pas de travail ». Il demande un logement, que ses contacts avec les institutions et plusieurs associations ne lui ont pas encore permis d'obtenir. Il parle de retravailler. S'exprime souvent sur le ton de l'invective et de la plainte : *Voilà ! () donnez moi d'abord, donnez moi d'abord, et après on verra... ». (C'est) très très très... très douloureux* ». Il affiche sa bonne foi... et la mauvaise foi de certains autres : « il y a deux personnes que je vois (bis) , ils vont mendier à droite et à gauche. Ils vont au Secours Catholique ou quoi que ce soit, ils ont un appartement, ils ne payent pas le loyer... Ils ne payent pas l'électricité, ils payent rien du tout... ». Il emprunte aussi volontiers le chemin du « je suis pas raciste mais... ». « c'est vraiment une honte... ». « Il faut aider les personnes qui veulent s'en sortir... Y a des personnes qui veulent pas s'en sortir qui sont très bien. Moi je veux m'en sortir... »

b) Des personnes qui se montrent satisfaites des relations qui les lient aux intervenants sociaux

On reviendra sur l'exemple d'Albert, récupéré un jour par une équipe du SAMU social dans le véhicule où il dormait au plus froid de l'hiver, puis pris en charge par des travailleurs sociaux : « *ils m'ont sauvé la vie* » considère-t-il rétrospectivement.

On évoquera aussi l'exemple de Daniel, bien qu'ayant depuis peu trouvé par lui-même un logement, il continue à fréquenter l'infirmière, l'assistante sociale, le médecin... de la structure dans laquelle il a été un temps hébergé. Il se montre très demandeur d'accompagnement et de soutien, dans des relations très personnalisées aux professionnels.

C'est d'ailleurs sous cette forme des relations personnalisées que s'expriment le plus souvent les relations de bonne qualité dans lesquelles se sont investies certaines personnes sans logis. Beaucoup moins dans les rapports administratifs que dans les relations humaines.

On citera aussi Paul : « *j'ai une assistante sociale, j'ai tout ce qu'il me faut* ». Et encore Barnabé : « *les gens sont gentils* ». Des gens qui « *se sont occupés de moi* » () « *ça m'a fait du bien. En fait, c'est ce dont j'avais besoin quoi* ». Il connaît bien toute l'équipe du centre d'accueil de jour qu'il fréquente : l'animatrice du lieu : « *je l'aime beaucoup* ». L'équipe toute entière : « *ça me fait plaisir de les voir.* »

c) « Tout dépend sur qui on tombe en fait »

La citation est de Gaétan et Éliisa. On lira la retranscription de l'entretien qu'ils nous ont accordé en annexe. Ils ont moins de 25 ans et vivent en squat dans une ville moyenne, très militants pour la « *légalisation* »¹⁰ de leur condition d'habitat.

« il y a une manière aussi de parler aux gens, parce qu'en accueil de jour on arrive, le but c'est tout de suite, bon, bien, on passe dans mon bureau. Presque on serait forcé de parler.() Il y a un respect aussi des gens, comme à l'accueil de nuit, le mec il arrive () il est un peu crevé. Il se dit tiens je vais prendre une petite douche, je vais me reposer un peu. Il arrive, déjà il a pas le temps de poser son sac à dos que ... c'est bon, à telle heure il faut manger, là, et puis tu mets pas les pieds là ! Et puis tu vas prendre ta

¹⁰ Il s'agit plutôt de normalisation, via les instances municipales.

douche maintenant ! Allez, tu vas prendre ta douche, dépêche-toi, et tout ! () Ils se permettent de parler comme ça aux gens... ça se fait pas quoi () Et il y a beaucoup d'accueils c'est pareil quoi »

G. et E. évoquent leurs rapports, parfois tendus, avec certains bénévoles, avec certains éducateurs... l'arbitraire de certaines postures de professionnels :

« on lui demande deux tranches de jambon rouge pour manger, elle me dit « non, il n'y a pas de pain, ça ne se mange pas sans pain ».

d) Rapports de frustration

Parmi d'autres, Ryan exprime le sentiment, souvent formulé, de ne pas trouver dans la relation aux professionnels le soutien qu'ils espéraient trouver :

« Les gens qui travaillent dans les foyers ou que ce soit les centres d'accueil d'urgence, ils ne sont pas formés pour ça, ils sont là, ils gagnent leur paye, mais ils ne sont pas formés pour ça. ».

« Chaque fois que tu demandes quelque chose à l'un, il va te renvoyer vers l'autre et ils vont se renvoyer la balle comme ça et toi t'es obligé de courir, t'as pas le choix, t'as envie de t'en sortir, t'as envie de réussir donc tu te mets à courir à droite, à gauche, à droite, à gauche, à droite, à gauche jusqu'au bout t'as rien et tu t'es épuisé finalement pour rien, pour rien ».

« Mais la vérité c'est qu'ils sont incompetents ! ».

Ryan, comme plus haut Gaétan et Élise, font partie des plus jeunes de « l'échantillon ». Il semble bien en effet que ce soit parmi les jeunes que le sentiment est le plus vif d'être laissés pour compte par tout ou partie des intervenants, d'être soumis par les acteurs sociaux à un régime de contraintes qui n'a pas de sens, d'être renvoyés d'une structure à l'autre, sans perspective réelle. Niels, rencontré hors entretien enregistré ne dit rien d'autre que cette situation particulière des très jeunes : *« de toute façon, quand tu as 21 ans, tu n'as droit à rien ».* Les plus jeunes peuvent toujours s'adresser aux structures en charge de l'insertion économique des 18-25 ans, lesquelles établissent une hiérarchie fondée sur d'obscurs critères d'« employabilité », entre les personnes les mieux à même d'accéder rapidement à un emploi, jeunes normés, formés, diplômés, et ceux qui apparaissent au plus loin de l'accès à l'insertion économique, auxquels les dispositifs de l'insertion économique ne se montrent guère en mesure d'ouvrir de réelles perspectives¹¹. Les squatters, « campeurs », ou autres jeunes sans abri, figurent évidemment dans la seconde catégorie, celle des individus considérés comme les moins à même de se produire face à un employeur... Ce qui ne les empêche pas de trouver ponctuellement du travail, « au black » ou par le biais des boîtes d'intérim.

L'interrogation porte là sur la politique actuelle d'« insertion » des jeunes, dans le contexte que nous connaissons de particulière pénurie de l'emploi.

e) Dénonciation plus radicale des modalités de l'intervention sociale

On aura déjà compris que les personnes sans abri expriment le plus souvent leurs relations aux intervenants professionnels ou bénévoles sur un ton négatif.

Il est un registre essentiel dans lequel certaines des personnes qui ont vécu un long parcours de vie en marge cultivent l'idée que le travail social (au sens large) se bâtit des salaires sur le dos des sans-abri, en participant à les maintenir dans leur condition.

¹¹ Voir les travaux de M.C. Bureau, ainsi que I. Volery & alii : « La constitution du handicap psychique dans le champ de l'insertion économique des jeunes ». ORSMIP-PRISM 2007.

Jérôme : *« il y a un énorme malentendu entre les travailleurs sociaux et les SDF hé ! Un ENORME malentendu. C'est à dire que chacun ne voit pas les mêmes choses... Et ça les travailleurs sociaux ont du mal à le comprendre. » - « « Moi je crois qu'ils ne s'adapteront pas. De toute façon ils ne veulent pas s'adapter ». () « Chez les travailleurs sociaux y a toujours cette idée... que ça ne peut pas venir des gens eux-mêmes. ».*

L'énorme malentendu renvoie au statut que les travailleurs sociaux réservent souvent aux plus marginalisés. Dans un esprit de normalisation qui considère les individus sur le mode le plus déficitaire. Les sans logis sont supposés ne pas savoir être, ne sont pas en mesure de faire face à leur situation, sont dépendants... Certains parmi les plus marginalisés refusent absolument cette représentation, renvoyant les intervenants sociaux à leurs propres incompétences.

Gwilherm : *« j'ai l'impression que tous les éducateurs ils ont une emprise là sur nous, il y a l'étau qui se referme » () « il y a toujours un reproche ». Il faudrait « arrêter de nous traiter comme des enfants... parce que moi je suis quand même plus âgé que certains, j'ai certainement plus vécu qu'eux »*

Jean Pierre : *« ils appellent la police ou il faut faire ça comme ça comme ça, je veux bien qu'il y ait des règles, je le conçois très bien ça, il faut des règles mais faut arrêter les conneries quand même. () C'est pas les comprendre, il faut pas être strict, strict, vous êtes trop strict heu ça marche pas. »*

Est ainsi souvent dénoncé le fait que les professionnel exercent une contrainte sur les personnes hébergées, ou plus largement sur les usagers des services, contrainte qui a des raisons de maintien de l'ordre mais qui passe souvent par l'imposition de règles dénuées de sens. C'est de contrainte pour la contrainte qu'il est question, d'exercice de l'autorité pour asseoir l'autorité. On retrouve là les bases d'une discussion de longue date sur les questions de l'intégration, de l'insertion, de l'action socio-éducative... Nous reprendrons le fil de cette réflexion en revenant sur quelques-uns de nos travaux antérieurs.

f) dans le rapport à l'offre de soins

La question du rapport aux soins et aux soignants recoupe de près celle du rapport au travail social. On parlera plutôt de question médico-sociale dans la mesure où la condition de sans-abri en appelle régulièrement à une approche « globale ».

On reviendra sur la partie consacrée aux sans abri vieillissants : c'est bien sûr parmi les plus âgés que la problématique de la santé, ou plutôt de la maladie, est le plus souvent posée.

Mais elle apparaît aussi chez certains des plus jeunes, qui font souvent face aux difficultés liées à une consommation excessive d'alcool et/ou de drogues. Quelques-uns ont construit progressivement des relations suivies avec l'offre médico-sociale.

Exemple de Daniel, qui explique comment il a appris à se reconnaître comme relevant d'un accompagnement médico-psycho-social : *« je me suis habitué, après je me suis habitué à être constamment aidé, presque un assistanat..... ».*

Mais la plupart des jeunes sans logis ont plutôt adopté une attitude de mise à distance de l'offre de soins, attitude que connaissent bien les équipes médico-sociales de terrain, comme l'EMS toulousaine : qu'il s'agisse des personnes sans abri ou des personnes les mieux intégrées, l'accès aux soins dépend des relations dans lesquelles l'individu est engagé. Les fonctions de

« passeurs » sont essentielles¹². Face aux tendances interventionnistes à médicaliser, à psychologiser, à psychiatriser les personnes « sans abri », la plupart d'entre-elles apparaissent plutôt dans un rapport de refus des soins et de rejet des soignants.

Casimir : « *Les gens qui vont à Médecins du Monde c'est vraiment les gens qui n'ont pas de CMU et qui sont vraiment malades, qui ont vraiment un gros problème quoi, sinon () déjà dans la rue, il y a beaucoup de gens qui n'aiment pas trop aller à l'hôpital ou se faire soigner à part si c'est vraiment assez grave, et Médecins du Monde ils font pas grand-chose, à part éventuellement te donner un pansement et un peu de mercurochrome, quelques médicaments... bon j'exagère un petit peu, en tout cas cette antenne là de MDM si, ils vous donnent un café quoi (rires), c'est sympathique (bis).* »

L'enquête confirme les données antérieures : il revient aux dispositifs d' « aller vers » les personnes sans logis, sans pour autant chercher à en faire des « assistés » ou des « patients ». Il s'agit d'abord de construire leur accès à la citoyenneté, leur insertion dans la sphère publique, puis leur accès aux services et aux soins. L'enquête confirme que l'accès aux soins passe par un préalable d'accès élargi aux relations sociales.

Mais la citation de Casimir montre, s'il en est besoin, que si la CMU a changé un peu la donne, il reste toujours à construire la demande de soins des sans logis, beaucoup se situant dans un rapport de mise en abîme de leur propre corps.

III - 5 – Expérimentations sociales et formules d'habitat alternatif

III.5.1 - Habiter différemment

Charles : « *c'est à part* » - « *c'est nous qui dirigeons.* »

On comprendra donc que le rapport des « SDF » affiliés à ce type de formule ne se pose pas dans les mêmes rapports que celui des usagers des dispositifs formels.

Le propos n'est pas neuf. Des personnes sans logis ont trouvé à développer leurs propres projets, projets d'habitat alternatif et projets de vie, au sein d'associations dont certaines ont développé un véritable travail social d'accueil, d'insertion, d'hébergement, d'accompagnement, et surtout de mobilisation des ressources individuelles et « collégiales ». On ne reviendra pour l'instant pas sur cette histoire longue qui continue à questionner les orientations des politiques globales du sans-abrisme. Plus au niveau européen qu'au niveau français, où ce type de formule reste effectivement plutôt « à part ».

Le Groupe Amitié Fraternité existe depuis 20 ans. L'association Loi 1901 a joué depuis un rôle pilote dans l'expérimentation sociale auprès, et surtout avec, les personnes sans abri. Son objectif est de promouvoir l'initiative *des gens eux-mêmes*, d'organiser la vie quotidienne et la vie associative de façon collégiale, de façon à faire naître, développer et porter divers projets individuels ou collectifs. Que « *les gars se rendent autonomes* ».

L'association a vu sa reconnaissance grandir avec le temps (pas suffisamment diront certains - voir Charles par exemple-). La formule « Habitat différent » a pour sa part une quinzaine d'année d'existence. On ne fera pas une histoire circonstanciée, mais on notera quelques points marquants de ces dernières années :

¹² On se reportera à la bibliographie, et notamment aux enseignements du programme de recherche animé par le PUCA au début des années 2000 (référence)

- Le GAF et Habitat Différent ont dès le début des années 2000 commencé à se voir reconnaître l'originalité du « travail social » qu'ils ont développé dans et autour des quatre maisons, comme dans le lien plus large avec les sans-logis de la ville. Beaucoup des « habitants-militants » ont aussi été à l'origine de diverses actions, parmi lesquelles les actions de maraude.
- Depuis, ce travail a montré qu'il mérite salaire, certaines des personnes qui accueillent les sans logis sont salariées de l'association, sur des contrats CDD. Il y a là une évolution marquante que tous ne considèrent pas comme nécessairement bénéfique, certains des militants de la cause SDF considérant que le salariat a pu dévoyer un peu l'esprit des origines. Si le système de cooptation qui préside à l'accueil de nouveaux habitants différents reste à peu près à l'identique (« *Quand je suis rentré, aucun problème, tac tac, tu viens* », sans doute y-a-t-il moins « d'espace » pour les affiliés.
- Des projets et des actions nouvelles n'ont jamais cessé d'apparaître, portés par une personne ou un groupe. « *Quand je suis revenu je suis tombé sur le projet des S. qui venait de commencer.* » Ce projet, aujourd'hui réalisé, apparaît effectivement significatif de la période récente : quelques 6 personnes ont trouvé à se loger après avoir « auto construit » leur logement.
- Sur certains des sites gérés par l'association, on a vu récemment se développer de petits habitats sous tente, de personnes venues se réfugier en proche banlieue. Le phénomène relance une réflexion sur les besoins de formules alternatives. D'aunant que les nouveaux arrivants, comme beaucoup des « anciens », sont souvent parmi les plus réfractaires face à l'offre des « foyers ».¹³

Il est toujours et encore nécessaire de ranimer le débat sur le sens et la portée politique et sociétale de ces formules.

III. 5. 2 - L'expérience sociale du « canal ». Développements et enseignements

L'enquête a porté une attention particulière sur la genèse et les développements de ce qu'il est convenu d'appeler le « campement du Canal ».

Un premier contact avec une partie des membres du groupe de départ a permis d'ouvrir les portes à un entretien collectif et à trois entretiens supplémentaires. Auparavant, l'entretien avec Jérôme avait fortement attiré l'attention sur cet épisode marquant : « *une chose extraordinairement intéressante à étudier, c'est les mecs du campement du canal, ...* ».

Au bilan, nous avons rencontré quelques 7 participants parmi les plus impliqués. Si nous les désignons par leurs initiales : B, C, G, J, N, R, S, cela ne manquera pas de soulever une première difficulté : ils sont immédiatement reconnaissables pour leurs connaissances du quartier comme pour une part des acteurs sociaux qui ont suivi l'opération.

Il faut encore ajouter d'une part les acteurs sociaux qui ont participé à l'accompagnement de l'expérience, et d'autre part plusieurs personnes sans abri qui ont suivi les événements de plus loin, mais ont fait référence aux faits.

¹³ Par exemple, Piers est arrivé en France il ya plusieurs mois mais n'est jamais allé dans les structures d'accueil, et refuse catégoriquement d'y aller, « *je n'ai pas envie de vivre avec des salopards !* ». - « *Des salopards y'en a beaucoup !* ».

Projet de monographie

L'ensemble représente une somme qui permet de clarifier le déroulement de l'expérience et d'en tirer des enseignements. Il y manque cependant le point de vue d'acteurs essentiels : les représentants de la municipalité, des militants du DAL les acteurs de la veille Sociale (dont nous avons rencontré certains des représentants associés au « campement du Canal », hors enregistrement)...

Notre objectif à terme est de faire une monographie de l'expérience toulousaine du Canal. Nous partons d'un constat antérieur toujours renouvelé dans l'univers de la grande précarité : la mémoire des expérimentations sociales se perd vite dans un milieu où les acteurs sont très mobiles, où même les intervenants les plus engagés ne s'arrêtent pas à dire ou à construire l'histoire immédiate. Par le passé, nombre de tentatives intéressantes ont ainsi sombré dans l'oubli, et en particulier parmi celles qui ont amené des personnes et groupes de sans abri à faire par eux-mêmes, à porter des projets, à se situer en quête d'alternatives de vie et de société.

L'objectif est de poser ici des jalons dans la perspective d'une monographie plus étayée. Nous présentons sous forme de « fenêtre » ce qui nous paraît constituer l'essentiel de l'information recueillie

Le contexte politique du début 2008

Le campement commence au plus fort de la campagne des dernières élections municipales, soit dans une période qui n'incite guère l'ancienne équipe municipale à intervenir de façon trop voyante.

C - « *Déjà ne serait-ce que pouvoir rester aussi nombreux devant la gare, ça m'a surpris.* » Qu'un véritable village de tentes soit laissé libre de s'installer au centre-ville, au plus près de la gare SNCF, peut effectivement surprendre hors de ce contexte de transition.

L'expérience des Don Quichotte. En 2007, l'association a animé à Toulouse une campagne de quelques mois à Toulouse. Surtout, l'impact médiatique de la démarche parisienne a frappé l'opinion. Entre le village de toile des bords du Canal St Martin à Paris à Paris et l'apparition d'un ensemble grandissant de tentes sur les bords du Canal du Midi à Toulouse, un certain amalgame règne dans la cité, qui voit dans cette nouvelle manifestation un acte militant plus qu'une dynamique spontanée.

Toulouse, ville plutôt moins inhospitalière que d'autres

Beaucoup de SDF parmi les plus mobiles le disent : Toulouse est parmi les métropoles régionales, une de celles qui ont su le mieux développer l'offre de soutien aux plus précaires. Cela tient à l'action des militants et intervenants locaux autant qu'à l'engagement des acteurs institutionnels, ou du moins à l'attitude de moindre pression qu'ont adopté les décideurs urbains, non sans afficher leur crainte de voir la ville acquérir une réputation susceptible de créer un « appel d'air » pour les personnes sans logis venues d'ailleurs.

Une dynamique informelle.

Au départ, il n'y a en fait rien de concerté ou d'organisé dans l'éclosion du campement. « *G - Au départ on nous confondait avec les Don Quichotte () Mais non, ça n'a rien à voir. C'est pas parce que c'est les mêmes trucs, tentes..., mais non, c'est pas organisé* ».

Un jeune couple sans logis, qui connaît bien et est bien connu dans l'univers des squatters du centre-ville, s'installe un jour sous tente en bord de Canal du Midi :

G - « En fait bein la première tente c'était moi et S. au début ». Le couple dort un temps dehors au milieu d'un groupe, avec ce que cela comporte de promiscuité. Puis : « on s'est récupéré une tente d'un pote et j'ai commencé à me poser là bas quoi, j'étais posé là bas et tous les matins on déplaît, on faisait notre journée et le soir parce qu'au début quand on était tout seuls, on venait nous jeter heu tous les matins ».

Rien de prémédité, mais une dynamique qui se fonde sur des relations préexistantes : « petit à petit, d'une tente, c'est passé à deux tentes comme on se connaît un peu tous quoi bon voilà donc une tente, deux tentes qui sont venues se caler à côté et quoi en 4, 5 mois ça a été heu comme ça a été vers la fin avec une vingtaine de tentes, avec des Roumains en face, ça a été ouais en l'espace de 6 mois ».

Le réseau très informel s'est progressivement constitué en groupe, sorte de collectif à faible implication des individus, mais dont l'existence apporte de la sécurité à l'ensemble.

« on se connaissait quoi donc heu en groupe on se sent un petit mieux quoi plus protégé ».

B. « La police municipale () est passée, (), au départ c'était de nettoyer tout ça, (?) et puis à un moment donné le maire est arrivé avec ses ? ? ? . () Il nous a donné un ultimatum et puis bon la première réaction qu'on a eu c'était de lui dire que si on était encore au campement du Canal c'est parce que ben ils fermaient les squats au fur et à mesure. Donc notre réaction ça a été de dire ... trouvez nous autres chose ou laissez nous. ». Mais à partir de dix tentes, la police municipale, « ils passaient plus quoi ».

Les premières tentes apparues à la fin de l'hiver, les propres initiateurs du phénomène jugent la situation déjà devenue un peu « chaotique » dès le début l'été, lorsque se concentrent alors « on était 25 ouais 30 tentes ».

Interventions et médiations diverses

Entre-temps, les élections municipales se sont achevées sur l'élection d'une nouvelle équipe.

La presse locale est sur les rangs de ce qui devient rapidement l'« affaire » du Canal : « plutôt que d'envoyer les flics et que ça se passe mal, que ce soit éventuellement médiatisé parce que les journaux () attendaient ça aussi de voir comment ça allait être géré, ils attendaient depuis longtemps de voir ce qui allait se passer de ce campement de la gare quoi, comment ça allait finir. ».

Les habitants du quartier pointent de plus en plus du doigt le groupement de campeurs :

R - « il y avait pas mal d'histoires () Tout le monde nous tombait sur le dos, à chaque fois qu'il se passait quelque chose, ben c'était nous quoi, alors qu'en fait je pense pas c'était pas nous les plus chargés quoi. »

Le campement fait tache, et la municipalité intervient rapidement pour tenter de désamorcer au plus tôt le phénomène. D'autant que la pression monte brusquement de plusieurs tons lorsque la presse se fait largement l'écho d'un meurtre crapuleux commis aux abords du site, celui d'une jeune femme dont le corps est retrouvé dans le canal...

Début septembre 2008 : à ce moment, mais seulement à ce moment interviennent à leur tour d'autres acteurs. Les militants du Droit au Logement d'abord, qui s'adressent aux médias, ceux du collectif SDF également, qui engagent les campeurs du Canal à défendre un projet. Avec eux d'autres sans logis qui ont réussi à faire avancer avec les collectivités locales un projet de normalisation d'un squat dans une ville moyenne de la région : G - « Il y a des collectifs, là, le Collectif SDF, qui est venu nous voir, le DAL, et nous dire, ben, faites un groupe, montrez vous les gars, ils n'ont pas le droit de vous virer sans vous trouver un truc de rechange quoi, un terrain. Bon au départ ils voulaient essayer de nous mettre sur un terrain comme à S. là. () Ils ont essayé un autre truc aussi du côté de L., mais ça convenait pas. () Du coup, on s'est mis (donné) () trois délégués () on est allé à la Mairie. »

Ces nouveaux rapports doivent effectivement à de nouvelles conditions de médiation, et au rôle de plusieurs médiateurs, qui ont pris le risque de prendre la défense des acteurs du campement : « est un travailleur social de malade¹⁴, qui est porte-parole, franchement un médiateur infernal, un mec, R., c'est des mecs comme ça ! ».

¹⁴ Il parle ici d'un des habitants du campement. Dans un registre approchant, on dirait aussi « un super travailleur social », un travailleur social de ouf »...

Huit mois de négociations

Entre septembre 2008 et mai 2009, les échanges vont se renouveler entre les squatters et la municipalité. Pour continuer le propos précédent :

« C. Disons que le DAL nous a donné un petit coup de main mais on s'est pas trop fait récupérer par une association, mais y a beaucoup de gens même personnellement qui ont été d'accord pour se mobiliser, pour venir manifester avec nous et pour faire un poids parce que c'est plus difficile de nous éjecter manu militari disons. »

B. « Et puis bon y a aussi le fait que bon ben ça venait de changer de mairie, c'était socialiste donc ils allaient se mettre sur des affaires sociales quelque part donc profitant de ça et avec XXX, des gens du DAL comme d'autres bein on était plus à même de bein de trouver des mecs qui nous représentaient () et puis de ce fait, on a été manifester à la mairie quoi, c'est comme ça que ça a démarré, qu'on a commencé à être écoutés. »

C- « Disons qu'ils ont préféré gérer la situation d'une manière qui correspondait plus à l'image qu'ils avaient envie de se donner ».

Une transition significative semble s'être produite entre le moment où les campeurs pensaient d'abord qu'ils allaient rapidement « se faire virer » et celui où ils ont pu penser « être écoutés ». La Mairie a fini par proposer un terrain situé à peu de distance de la gare, sur lequel elle a fait réaliser un minimum d'aménagements, tout en ouvrant des perspectives à plus long terme, qui répondaient aux souhaits formulés par les représentants du collectif : G - « On a dit qu'on aimerait avoir des sites (d'habitat), mais, bon, pas un seul endroit, parce que déjà, c'est pas viable, même pour 30, dans un même bâtiment. Ça aurait été dur de vivre, donc on a dit oui, deux ou trois, parce que () partagé en plusieurs c'est plus facile à gérer () pour les gens qui habitent () ; ils nous ont dit : bon d'accord, et en attendant ils nous ont mis sur le terrain derrière () Et voilà, c'est parti de là ».

C - « En fait ils ont bien agi parce qu'en un week-end ils ont fait le campement du Raisin et puis on a eu un coup de main pour déménager nos tentes et tout ça quoi. »

G - « Quand on a dû tout nettoyer, ça a été le bordel (), de virer toutes les tentes, et là, la Mairie nous a donné de nouvelles tentes, quand on s'est mis sur le camp là-bas () des couvertures et tout ça »

On aura compris que se sont dès lors instaurées des relations d'échanges qui se mesurent en don et contre-don. Un pas de l'un a poussé l'autre à faire un pas.

On saisira aussi la tonalité dans laquelle se sont inscrits les campeurs, et sa terminologie : « plus facile à gérer », « on a dû », « on s'est installé »... qui tranche avec le misérabilisme dans lequel sont généralement enfermés les SDF. L'équipe municipale apparaît elle aussi dans le registre de l'action : « ils nous ont dit : bon d'accord », « ils ont fait », etc.

Les sans-abri à l'origine du « campement » expriment souvent le sentiment que leur propre capacité d'action a été reconnue, qu'ils ne sont plus dans le rapport d'invalidation qu'ils ont le plus souvent connu. On peut suivre le propos de J. qui considère que la Mairie a « accepté de traiter les SDF, comme des citoyens... Et la preuve a été faite () que ... les SDF sont des citoyens. ».

Le deuxième campement proposé par la municipalité ne reproduit pas le premier à l'identique. Il institue un devoir de régulation. Ce qui n'était jusque-là qu'un espace de cohabitation sans contrainte devient un espace « à gérer » pour les tenants du lieu.

S - « Au Canal, ça se passait quand même mieux, parce qu'on n'avait pas vraiment de parties communes. Il n'y avait pas l'histoire de partager des chiottes, la vaisselle et tout. C'est vrai que ça, après, quand on s'est retrouvé après à l'autre campement, ben c'est vrai que ça a fait bizarre. C'est vrai qu'on n'avait pas ce côté là... Chacun ramassait sa merde, quoi, on va dire. Je pense que ça a été un peu plus dur après ça. (avant) il n'y avait pas de chiottes, il n'y avait pas de parties communes quoi. Les chiottes, c'était à la gare routière, il n'y avait pas ces problèmes là quoi. Mais après, la cohabitation c'est ça hein. C'est ça. Et à 25, les uns sur les autres. »

L'apprentissage de la cohabitation à 25 dans un espace réduit et précaire, « les uns sur les autres » n'est pas un mince apprentissage. Mais il s'inscrit au plus près de l'expérience des

« sans abri », jeunes et moins jeunes, dont le savoir-être dépasse souvent tout ce qu’ont vécu les nantis. La municipalité a institué une règle et un rite de passage qui demandait aux « campeurs » du Canal de gérer eux-mêmes le nouvel espace qui leur était alloué. La Mairie avait parlé de six mois de transition avant de mobiliser les moyens nécessaires avant d’offrir des solutions d’habitat en dur. C’est là le cœur de la négociation. En fait, il se sera passé huit mois.

Mais chacune des parties en présence aura tenu ses engagements. La municipalité dans sa recherche d’alternatives de logement. Les « campeurs » dans la gestion du nouveau campement proposé par la Mairie...

Pratiques de sélection – Demande d’accompagnement.

La municipalité a commencé à proposer des alternatives d’habitat : une maison en délaissé de rocade, des appartements dans des bâtiments promis à la démolition... Les « campeurs » ont dû s’engager eux-mêmes dans un processus de sélection des personnes légitimes à intégrer les lieux.

Certains ont préféré se voir installés loin du centre-ville, d’autres ont préféré les options proposées aux plus près de leur ancien lieu d’habitat...

Mais encore fallait-il déterminer parmi les 25 ou 30 personnes qui habitaient dans ou autour du second campement, quels seraient les 15 à 20 « élus », pour l’accession à un logement plus normé.

Sous la pression de la municipalité, c’est aux habitants du nouveau campement qu’il est revenu de faire « le tri ».

B – « (Il) fallait ... pas éliminer mais faire un tri. »

C – « il y a toujours des ingérables aussi, y a toujours des personnes malheureusement qui sont trop susceptibles de pas pouvoir rentrer dans un cadre et de foutre le bordel et malheureusement. »

Trois sites sont actuellement occupés, par une vingtaine de personne en tout, avec le support de deux professionnels issus du dispositif de vieille sociale.

Bilan et perspectives des nouveaux habitants

B – « la suite ... quelqu’un va la faire. ». Il semble qu’il y ait effectivement de quoi « faire » pour les nouveaux habitants issus du campement du Canal. Sur les trois sites, la Mairie a concédé un bail de mise à disposition pendant un an, sous réserve de paiement des charges et d’un loyer symbolique.

« Ils ont bien agi » dit Casimir, la formule résumant le rapport dans lequel se situent aujourd’hui les anciens campeurs dans leur rapport non seulement aux acteurs municipaux, mais aussi au dispositif de veille sociale, en charge d’accompagner l’expérience.

On est également frappé par ce que disent les nouveaux habitants des perspectives que leur ouvre l’expérience qu’ils traversent là. Exemples non limitatifs :

C : (près de 20 ans de vie entre la rue et les squats précaires) « au moins commencer, c’est ça essayer de faire une formation (?) et éventuellement bosser d’ici là, faire un peu les saisons cet été. Bein je me dis que de toute façon, va falloir que je commence à faire quelque chose parce que c’est un peu ce que je me suis dit en montant ce projet, c’est qu’être ici ce serait une occasion et puis c’est vrai que les occasions faut pas les manquer parce qu’y en n’a pas tous les jours ».

S : « c’est pour ça que des fois ça fait du bien de retrouver un appart, bon moi à la base tout ce que je veux c’est avoir une baraque, je sais qu’après si j’ai une baraque là je me stabiliserais bien mais déjà là c’est un bon début hein. Ça m’a donné envie de travailler en plus, de faire un mi temps et lui aussi ça l’a motivé donc heu voilà c’est un bon début et après voir peut être une baraque, le permis, on a des projets quand même. »